

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION

POPULAIRE ET DU SPORT

(INSEPS)

THEME

**La Jeunesse de Loga (au Niger) de ce Début du
XXIème Siècle face à son avenir :
Que faut-il attendre de la Maison des Jeunes et
de la Culture ?**

Présenté par :

Halidou OUMAROU

Sous la Direction de :

M. Michel DIOUF

Inspecteur de l'Education Populaire

De la Jeunesse et des Sports

M006-11

XIIIÈME PROMOTION 2004 / 2006

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP

DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS)

THEME

**La Jeunesse de Loga (au Niger) de ce Début du
XXIème Siècle face à son avenir :
Que faut-il attendre de la Maison des Jeunes et
de la Culture ?**

Présenté par :

Halidou OUMAROU

Sous la Direction de :

M. Michel DIOUF

Inspecteur de l'Education Populaire
De la Jeunesse et des Sports

XIIIÈME PROMOTION 2004 / 2006

SOMMAIRE

DEDICACE

REMERCIEMENTS

SIGLES

INTRODUCTION

SOMMAIRE

Chapitre I : Présentation du département de Loga

1 – 1	Historique	7
1 – 2	Situation géographique	8
1 – 3	Au plan population	8
1 – 4	Au plan éducatif	9
1 – 5	Au plan culturel et sportif	10
1 – 6	Définition de concept	10
1 – 7	Problématique	11
1 – 8	Justification du choix du thème	14

Chapitre II : Bilan des actions menées par l'Etat au cours de ces huit (8) dernières années (1997-2005) concernant la jeunesse :

2 – 1	Sur le plan de l'éducation	16
2 – 2	Sur le plan des équipements socio-éducatifs (Stade, terrain de jeu, maisons de jeunes etc.)	18
2 – 3	Sur le plan de l'emploi	19

Chapitre III : Réalisations des besoins et aspirations de la jeunesse du département

3 – 1	Méthodologie	20
a)	Choix des outils de recherche	20
b)	Administration du questionnaire	20
c)	Recherche documentaire	20
3 – 1 – 1	Synthèse des besoins et préoccupations des jeunes du département de Loga	21
a)	Dans le domaine des loisirs et activités d'animation culturelle	21
b)	Dans le domaine de l'information et de la communication	21
c)	Dans le domaine des Activités Génératrices de Revenus et la formation professionnelle	22
d)	Dans le domaine des organisations de jeunes	23
3 – 1 – 2	Résultats de l'enquête sur les besoins et aspirations des jeunes au Niger de 1992 à 1994	23

A - Les aspirations en matière d'activités sportives	23
---	-----------

1 - Les amateurs des disciplines sportives	24
2 - Les amateurs d'une discipline selon le sexe	24
3 - Les disciplines aimées	26
4 - Les disciplines sportives aimées selon le sexe	27
B - Les aspirations en matière d'activités artistiques et culturelles	28
1 - Les amateurs des activités artistiques et culturelles	28
2 - Les activités artistiques et culturelles aimées	29
C - Les aspirations en matière de jeux	30
D - Vie Associative	31
1 - Participation des jeunes aux organisations	31
2 - Profil des organisations des jeunes	32
3 - Disparités départementales	32
4 - Type d'organisation selon les départements	34
5 - Influence des facteurs sociaux	35
E - Jeunesse et Economie	36
1 - Répartition des jeunes selon la situation de l'activité	36
2 - Répartition des jeunes selon le milieu de résidence et la situation de l'activité	37
3 - situation de l'activité des jeunes par département	38
4 - Les jeunes selon le sexe et la situation d'activité	39
5 - Sexe milieu de résidence et situation d'activité	40
C - Traitement des données	42
1 - Dans le domaine du loisir	42
2 - Dans le domaine des activités d'insertion des jeunes au niveau de la MJC	43
<u>Chapitre IV : Recommandations</u>	45
A - Dans le domaine des loisirs (sportif, artistique, et culturel)	45
B - Dans le domaine de l'insertion socio-économique	46
C - Dans le domaine de la vie associative	48
CONCLUSION	
BIBLIOGRAPHIE	
ANNEXES	

DEDICACE

- A mes chers parents qui m'ont donné la vie et les moyens de réussir dans mon cursus scolaire
- A ma chère épouse AÏCHA qui a toujours été à mes côtés dans les moments de peine comme de joie
- A mes trois enfants Rachid, Ismaël et Omar Farouk... l'avenir leur est ouvert....
- A mes frères et soeurs qui m'ont toujours soutenu dans toutes mes entreprises
- A toute la jeunesse de Loga dont je garderais toujours de bons souvenirs
- A l'Equipe locale du projet Initiative jeunes Loga je dédie cette monographie

REMERCIEMENTS

Au terme de notre travail, il nous plaît de présenter tous nos remerciements et témoigner notre profonde gratitude à toutes les personnes morales ou physiques qui de près ou de loin, directement ou indirectement, nous ont aidé dans cette monographie.

Il s'agit particulièrement de :

- **Ministère de la Formation Professionnelle et Technique**

Chargé de l'Emploi des Jeunes pour avoir accepté de nous mettre en position de Stage;

- **Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la**

Francophonie pour les multiples efforts fournis dans le cadre de notre formation ;

- **Monsieur Michel DIOUF** notre Superviseur pour sa constante

disponibilité et sa rigueur pour nous avoir régulièrement apporté des corrections constructives, des conseils et suggestions qui nous ont permis de mener à bien ce travail ;

- **Monsieur Ibrahima Amadou DIA**, Chef de Département pour

sa disponibilité et sa contribution apportée dans le cadre du règlement de nos problèmes liés à la formation ;

- **Madame Marie DIENE**, Chef du Service de la Scolarité pour

sa disponibilité et son soutien constant dans le cadre de notre formation ;

- Le Corps Professoral de l'INSEPS pour la qualité de la formation et l'attention particulière dont nous avons fait l'objet durant notre séjour ;
- Monsieur Seydou Souley, NPP du Projet Initiative Jeunes Loga dont le soutien moral, financier ne nous ont jamais fait défaut
- Monsieur Kassaoura Soumana du Projet CECI Loga pour sa disponibilité et ses conseils combien importants durant notre travail de recherche ;
- Monsieur NEINO CHAIBOU, Conservateur du Musée de la BCEAO Dakar pour son soutien moral et financier ;
- Monsieur Amadou ABDOU DIORI Directeur du Projet Corps des Jeunes pour sa disponibilité et ses conseils apportés dans le cadre de notre travail de recherche ;
- Monsieur Yazi OUMAROU, Directeur de l'Insertion Professionnelle des jeunes qui malgré ses multiples préoccupations a toujours été à nos côtés ;
- Nous profitons de cette occasion pour remercier tout le personnel du Projet Initiative Jeunes au Niger ;
- Nos remerciements vont à l'ensemble des camarades de la 13^{ème} Promotion.

SIGLES

AGR : Activités Génératrices de Revenu

AED : Agence de l'Éducation pour le Développement

CONFESJES : Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports ayant le Français en partage

DAPHA : Direction de l'Alphabétisation

IEB1 : Inspection de l'Enseignement cycle de Base I

IEB2 : Inspection de l'Enseignement cycle de Base II

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

ONU : Organisation des Nations Unies

PAC / CECI : Projet Canadien d'Action Communautaire

RGP/ H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

INTRODUCTION

La jeunesse constitue pour tout pays une richesse inestimable. Elle est l'élaboration de tout projet de société originale. Elle est le pilier du développement, et mieux, le fer de lance de la nation. Dans un pays comme le Niger où cette couche représente plus de **60 %** de la population, son avenir est une préoccupation permanente à tous les niveaux. Ainsi les problèmes liés aux préoccupations de tout ordre, aux besoins et aspirations des jeunes datant de plusieurs années et n'ayant pas tout à fait été solutionnées au niveau d'une grande majorité de la jeunesse qui croît de jour en jour continue tous les jours à être problématique.

Cependant, force est de constater, que malgré les mesures prises par le gouvernement à travers l'élaboration et l'exécution de plusieurs programmes touchant les secteurs clés brûlants de la jeunesse notamment la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme, l'ignorance, les maladies etc. ..., beaucoup reste à faire car les jeunes particulièrement ceux du département de Loga sont toujours à la recherche d'un mieux-être, d'emploi et des loisirs.

Aussi, cette étude se propose t-elle d'examiner, en ce début du **21^{ème}** siècle, les préoccupations et aspirations des jeunes de Loga, et du rôle que peut jouer la Maison des jeunes et de la culture en tant qu'institution étatique de jeunesse.

Elle est organisée suivant le plan ci-dessous :

Dans un premier chapitre , il sera abordé une présentation du département de Loga , dans un deuxième chapitre , le bilan des actions menées par l'Etat au cours des huit (8) dernières années (1997-2005) concernant la jeunesse :

1) Sur le plan de l'éducation

2) Sur le plan des équipements socio – éducatifs (stades, terrains de jeux, maisons de jeunes etc.) ;

3) Sur le plan de l'emploi

Dans un troisième chapitre, il sera question de répertorier les réalisations en ce qui concerne les besoins et aspirations de la jeunesse du département de Loga. Enfin dans un quatrième chapitre il sera esquissé dans un premier temps un certain nombre de stratégies à mettre en œuvre découlant des résultats de l'enquête et dans un second temps nos recommandations.

CONCLUSION

CHAPITRE I

Présentation du Département de Loga

Chapitre I : Présentation du Département de Loga

I Présentation du Département de Loga

1 – 1 Historique

Selon la tradition, le département de Loga qui est peuplé de **131 789** habitants tire son nom de son fondateur; Il serait fondé, dit – on, par "Gountchi" un chasseur originaire du village de "shett" Filingué. Un jour, il poursuivait une biche qu'il a "fléchée" et qui n'était pas tombée et qui a pris la fuite. Il emprunta les traces de la biche qui la conduisit dans un buisson où il découvrit un puits abandonné. Après avoir matérialisé le lieu de sa découverte, il se rendit dans le village de Goubé (Loga) pour informer le chef du village. Celui -ci envoya deux de ses enfants pour vérifier l'information.²

Zibabery a ordonné que le puits soit curé. Après cette opération, il a pris la décision d'occuper les lieux. Loga a pris le nom de la cure salée que prenait les animaux sauvages sur la colline située au nord-est du village "Logandi, Logou" qui veut dire "lécher" pour devenir au fil du temps "Loga". Loga est le chef lieu du canton et de département.

Onze (11) chefs traditionnels se sont succédés. La ville de Loga comprend 4 quartiers, notamment:

- Fada
- Santché
- Gorobanda
- Tombo

Le village est aujourd'hui peuplé de Zarma (goubé, maouri, gabda boro, kalley, gollé) des peuls, des haoussa, des touaregs.

Succession des chefs

Les différents chefs qui se sont succédés sont:

- 1 - Goubakoye Zibabery
- 2 - Goubakoye Haoukoy
- 3 - Goubakoye El hadji
- 4 - Goubakoye Mougou
- 5 - Goubakoye Yaro
- 6 - Goubakoye Issaka dit sofo
- 7 - Goubakoye Mayaki Tassam
- 8 - Goubakoye Sanda Tassam
- 9 - Goubakoye Amadou Tassam

² Source : Document service du plan Loga, 1986

10 - Goubakoye Zakou Tassam

11 - Goubakoye Wandaré actuel chef de canton

Evènements marquants

- Un incendie qui a ravagé tout le village en **1965** ;
- Conflit lors de la nomination du chef traditionnel en **1999** ;
- La famine de **1984** ;
- L'inondation de **1993** (effondrement des maisons) ;
- La distribution de vivres par le Président Seyni Kountché lors de la famine de **1984**.

1 – 2 Sa situation géographique

Le département de Loga est l'un des **36** départements que compte le Niger.

Il est situé à **137 kms** de Niamey, capitale du Niger. Dans la subdivision administrative, il est le **5^{ème}** département de la Région de Dosso. Au plan superficie, il représente **12 %** de la région de Dosso et **0,29%** du pays. Son climat, comme sur l'ensemble du Niger, est de type Soudano-Sahélien, il est caractérisé par :

- Une saison pluvieuse de quatre (**4**) Mois (**Juin à Sept.**) pluviométrie entre **250** et **400mm** ;
- Une saison sèche et froide de cinq (**5**) mois (**Oct. à Fév.**) ;
- Une saison sèche et chaude de trois (**3**) mois (mars à fin mai) ;
- Les températures enregistrées peuvent atteindre **41° C** en **Avril -Mai** (maxima) et **18° C** en

Décembre - Janvier (minima).

1 – 3 Au plan population

Le département de Loga compte **131 789** habitants dont **66 875** femmes et **64 914** hommes, le rapport de masculinité (homme pour **100** femmes) est de **97, 1%** et la densité est de **32 hbts / au km²** comparativement à l'ensemble de la population du pays qui compte **10 790 352** habitants. Selon le Recensement Général de la population de l'année **2001**, on dénombre **5.380287** hommes et **5 410 065** femmes, le rapport de masculinité est de **99,4%** et la densité est de **8,5 hbts / km²** au niveau national. En ce qui concerne la population jeune le Recensement a fait cas de la tranche des **10 à 34 ans** répartis par groupe d'âges.

Tableau 1 : Ensemble du Niger

Groupe D'âges	SEXE				TOTAL		Rapport De Masculinité
	Masculin		Féminin		EFFECTIF	%	
	Effectif	%	Effectif	%			
10 – 14 ans	600216	5,43	558785	5,05	1.159001	10,48	107,4 %
15 – 19 ans	514387	4,65	611802	5,53	1.126189	10,18	84,1 %
20 – 24 ans	411402	3,72	460594	4,16	871996	7,88	89,3 %
25 – 29 ans	359085	3,25	405040	3,66	764125	6,91	88,7 %
30 – 34 ans	292822	2,65	329695	2,98	622517	5,63	88,8 %
TOTAL	2.177.912	19,7	2.365.915	21,38	4.543.828	41,08	458,3 %

Tableau 2 : Département de Loga

10 – 14 ans	8185	6,11	7615	5,69	15800	11,80	107,5
15 – 19 ans	7557	5,64	8389	6,26	15946	11,91	90,1
20 – 24 ans	5340	3,99	5690	4,25	11030	8,24	93,8
25 – 29 ans	4194	3,13	4736	3,54	8930	6,67	88,6
30 – 34 ans	2938	2,19	3387	2,53	6325	4,72	86,7
TOTAL	28.214	21,06	29.817	22,27	58031	43,34	46,67

L'ensemble de la population jeune de 10 à 34 ans du département de Loga (Tableau 2 de répartition par groupe d'âges) s'élève à 58 031 jeunes avec un pourcentage de 43,34 % dont 22,27% de filles et 21,06% pour les garçons. Pour l'ensemble de la population jeune du Niger de la même catégorie on dénombre 4 543 828 jeunes soit 41,08 % dont 21,38% de filles et 19,7% de garçons (tableau 1).

1 – 4 Au plan éducatif

3

Il compte selon la carte scolaire de l'Inspection de l'Enseignement de Base I (carte scolaire 2004 / 2005) 197 écoles publiques avec un effectif de 16 898 élèves au primaire répartis dans 227 classes en dur, 53 classes en semi dur, 10 en banco et 157 en paillotes soit un total de 447 classes.

3 Source : Rapport d'activités IEB I et II / Loga

Le personnel public compte un effectif de **306** agents (bureau + auxiliaires) dont **238** hommes et **68** femmes. Le personnel enseignant terrain titulaire s'élève à **114** dont **99** hommes et **15** femmes.

Au niveau de l'Inspection de l'Enseignement de **Base II**, Loga compte **5** collèges d'enseignement général (**C.E.G**) avec un effectif de 1027 élèves répartis dans **6** classes en dur, **2** en banco et **23** sous pailote. L'unique complexe d'Enseignement secondaire (**C.E.S**) quant à lui compte **661** élèves qui sont tous répartis dans **17** classes en dur.

1 – 5 Au plan culturel et sportif

Il compte une (1) maison des jeunes et de la culture, trois (3) foyers de jeunes, une (1) Salle de karaté située à la **MJC** et divers terrains de sport (aires de jeux).

1 – 6 Définition de la notion de jeunesse

Pour permettre une meilleure compréhension de notre étude, il nous paraît utile de définir la notion de jeunesse. Au Niger, la charte nationale de la jeunesse en son **Article 1^{er}** stipule que "la notion de jeunesse au sens large du terme est aussi bien un fait biologique que psychologique et un phénomène social".

Ainsi, au sens de la charte, le terme "jeune " s'applique à toute personne dont l'âge est compris entre **14** et **35 ans**. La jeunesse, en tant que large catégorie sociale, ne constitue pas un groupe homogène.

A des fins pratiques, l'**ONU** a défini la jeunesse comme étant le groupe d'âge compris entre **15** et **24⁴ ans**. La **CONFESJES** a retenu la tranche d'âge de **16 à 30 ans**. Il est évident que le concept de jeunesse est très variable et dépend des caractéristiques physiques, sociales et culturelles de chaque société. Pour cette raison, chaque société définit la jeunesse selon des normes qui lui sont propres sur le plan culturel, social, et révisé cette définition en fonction des changements. Toute analyse de la situation des jeunes doit commencer par une identification des différents sous -groupes, avec leurs caractéristiques, leurs besoins particuliers et leurs aspirations. Dans une certaine mesure, ceci influera sur la définition générale. Dans certains, pays, la jeunesse commence à **12** ou **13 ans**, alors que dans d'autres pays, elle commence à **14** ou **15 ans**. Par ailleurs, un jeune rural d'une vingtaine d'années, marié et chargé de famille peut être considéré comme un adulte, alors qu'un étudiant célibataire poursuivant ses études jusqu'à la trentaine peut encore être considéré comme un jeune. De ces trois définitions ci – dessus nous retenons celle de la charte nationale du Niger, car elle nous semble la plus appropriée et correspond au sens recherché.

4 Source : CONFESJES (1995), Réhabilitation, dynamisation des maisons jeunes, Modules de formation à la vie associative, Dakar (Sénégal)

1 – 7 Problématique

Pendant le régime d'exception (1974 – 1987), la jeunesse Nigérienne était organisée au sein d'une structure traditionnelle villageoise autonome ouverte à tous les jeunes, filles et garçons, sans distinction d'ethnie, de clan, de conviction religieuse ou philosophique dénommée la Samaria. Cette structure avait fait siennes les fonctions suivantes :

- Promouvoir et développer, à travers les actions communautaires de la jeunesse, les valeurs ci-dessous :

- a) La fraternité, l'entraide et la solidarité nationale ;
- b) Les valeurs culturelles et artistiques nationales ;
- c) La pratique des activités éducatives et sportives.

- contribuer à la diffusion et au rayonnement au plan national et international de ces valeurs ;

- créer et entretenir chez les jeunes l'esprit patriotique et civique, le respect des valeurs sociales, les relations de fraternité et d'amitié avec les autres associations visant les mêmes buts ;

- informer, sensibiliser et animer la population en général, les jeunes en particulier, en vue de leur participation active au processus de développement et favoriser par la même, la promotion individuelle et collective par des actions appropriés. C'est ainsi que pour promouvoir et développer les valeurs culturelles, artistiques et favoriser la pratique des activités éducatives et sportives, l'Etat avait construit à l'époque plusieurs infrastructures culturelles et sportives dans les 7 départements et les 35 arrondissements du pays. Il s'agit entre autre d'une (1) Maison des jeunes et de la Culture (MJC), d'un (1) stade et d'une (1) arène de lutte par département. Chaque arrondissement était doté d'une (1) Maison des jeunes et de la culture. Comme infrastructures, le Niger comptait à cette période :

- **8000** foyers de jeunes ;
- **42** maisons des jeunes et de la culture ;
- **25** foyers féminins ;
- **18** centres d'écoute équipés en postes TV / Magnétophones ;
- **7** stades omnisports ;
- **7** arènes de jeux traditionnels ;
- **1** centre culturel.

Ces infrastructures faisaient la fierté du pays d'une part et le bonheur de la jeunesse d'autre part. L'animation était au rendez-vous ; les échanges battaient leur plein ; les jeunes étaient, sans cesse, en déplacement (rencontres culturelles et sportives, championnats, festival de la jeunesse etc.) d'une entité

à une autre. Mais force est de constater que depuis l'arrêt du festival en 1989, cette animation a connu une importante régression, elle a perdu son caractère d'antan, le niveau d'intensité des activités a chuté du fait non seulement de la dégradation des infrastructures mais aussi de la démotivation des acteurs qui ne sont autres que les jeunes. En ce qui concerne ces infrastructures, la plupart sont délabrées, vétustes, quasi inexistantes (ex foyers de **Samaria**, terrains de sport, **MJC**), ce qui réduit beaucoup les chances de pratique de telle ou telle activité sportive, artistique et culturelle par les jeunes bloquant ainsi le degré de divertissement, de développement, en gros d'épanouissement des jeunes.

A côté des problèmes liés au loisir des jeunes viennent se greffer d'autres maux parmi lesquels le manque d'emploi. Composante essentielle en effet, de la population nigérienne, la jeunesse se trouve livrée à elle-même et en proie à une crise multidimensionnelle caractérisée par le chômage, le sous-emploi, l'analphabétisme, la mendicité, la délinquance, l'exode, l'immigration, les maladies diverses dont les **IST / VIH. SIDA**, etc.

La conséquence logique de cette crise est la pauvreté dans laquelle évolue le pays avec la jeunesse au premier rang. Au Niger, la pauvreté touche plus de **63 %** de la population (revenu annuel per capita inférieur à **75 000F CFA** en ville et **50 000F CFA** en milieu rural).

Dans ce contexte, le Niger, à l'instar de beaucoup de pays du sud, a du mal à assurer l'insertion socio-économique de ses jeunes dont la composante des **15 à 35 ans** représente plus de **31 %** de la population totale qui compte **63 %** de pauvres

Cette jeunesse se caractérise par :

- Un taux d'analphabétisme de **85 %** en milieu rural contre **54 %** dans les centres urbains ;
- Un taux de chômage élevé : **48 %** des jeunes hors système scolaire sont en chômage ;
- Une faiblesse du cadre institutionnel de protection et de promotion de la jeunesse ;
- Un taux de scolarisation primaire tirés faible de **41,7 %** en **2001**.

En effet, en milieu urbain le taux est de **51,5 %** contre **38,1 %** en milieu rural.

Les risques d'implosion se manifestent à travers plusieurs phénomènes de plus en plus courants (criminalité, usage régulier et important de substances psychotropes, prostitution etc.).

Conscient de cela et du rôle que doivent jouer les jeunes dans le processus de développement d'une nation, le gouvernement du Niger a adopté et mis en œuvre plusieurs documents de politique et de stratégies visant à améliorer les équilibres macro-économiques et à favoriser une meilleure gestion des ressources humaines en mettant un accent particulier sur l'amélioration des conditions des jeunes.

6. Source : RGP / H 1988 / 7. Source : RGP / H 1988

8 Source : Annuaire Statistique 2001 – 2002, DEP - MEB1 / A

L'on peut citer entre autres :

- La politique nationale de population en 1992 ;
- La déclaration d'une politique nationale de la jeunesse et l'approbation de la charte de la jeunesse en 1998 ;
- Le Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD) en 1998 ;
- Le Programme Cadre de Lutte Contre la Pauvreté (PCLCP) en 1999 ;
- La stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) en 2002.

L'application sur le terrain de ces différentes politiques et stratégies mises en œuvre, permettront sans nul doute de résoudre les problèmes des jeunes d'une manière générale et ceux du département de Loga en particulier qui attendent avec impatience pour que quelque chose se dessine à l'horizon en leur faveur. Cette jeunesse est confrontée aux mêmes réalités que nous venons d'évoquer plus haut concernant la jeunesse nigérienne dans son ensemble. Il lui faut préciser qu'à Loga les problèmes liés à l'insuffisance des activités de loisirs et la faiblesse des offres d'emploi qui ont pour conséquence l'oisiveté et le développement de la délinquance, se font beaucoup sentir. Un autre aspect du problème assez aigu est lié à l'enclavement du département.

Le réseau routier reliant celui-ci aux autres chefs lieux de région ou de département est totalement latéritique ; la communication téléphonique est moins perceptible ; l'énergie électrique est inaccessible à tous et sa distribution est mal répartie dans le temps et dans l'espace.

L'animation, au niveau de la ville de Loga, a lieu généralement les samedis ; jour du marché hebdomadaire, au cours des réjouissances populaires de mariage ou baptême ainsi qu'au cours des fêtes nationales ou manifestations occasionnelles.

L'institution Etatique qu'est la Maison des jeunes et de la culture n'existe que de « nom » et les conditions lui permettant d'assurer son rôle d'animation à tous les niveaux ne sont pas remplies. Sa création remonte à 1979. Le bâtiment construit devant abriter les locaux de la MJC étant inachevé, la fréquentation est plus ou moins timide car le cadre n'est pas des plus attrayant. La structure la mieux garnie se trouve être la bibliothèque suivie par le foyer féminin. La salle de réunion qui sert à même temps de lieu de formation pour les filles est dépourvue de matériel d'accueil adéquat (chaises, tables, bancs, sonorisation etc.)

La salle de spectacle se trouve également dégarnie (absence de matériel d'accueil et de sonorisation, vétusté des gradins). La fourniture d'énergie électrique n'est pas totalement garantie (8 heures de courant par jour) et la MJC ne dispose même pas d'un (1) groupe électrogène pour y faire face en cas

d'interruption du courant .On note, également, l'inexistence de structures de formation des jeunes aux petits métiers en dehors du foyer féminin.

Dans le cadre de ses activités, le projet Initiative jeunes, à travers le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a installé une radio communautaire dotée de matériel audiovisuel (TV , vidéo) en 2003 à la MJC avec comme personnel des jeunes. Le projet a également réhabilité la salle de réunion de la MJC (plafonnage, ventilation, lumière) au cours de l'année 2005.

Le problème de loisir s'observe à Loga surtout la nuit où les jeunes cherchent à se distraire pour « allonger » la nuit. La MJC qui devrait leur servir de cadre de retrouvailles se trouve démunie en matériel d'animation ; il n'y a que la radio communautaire qui dispose d'une télévision – vidéo ouverte de manière discontinue de jour comme de nuit au public c'est à dire de temps en temps. A travers la ville, on dénombre 3 vidéos clubs privés et un bar.

Entre 2001 – 2004 plusieurs fiches d'opération ont été élaborées et présentées au cours des différents COTEDEP (comités techniques départementaux) tenus, allant dans le sens de l'achat d'équipement sportif, de matériel de sonorisation ou de finition de certains travaux à la MJC mais jusqu'à présent une solution assez satisfaisante n'a pas encore été trouvée pour pallier cette insuffisance.

Face donc à cette situation qui constitue non seulement un frein à la pratique des activités de loisir mais aussi une difficulté aux jeunes de trouver un emploi sans oublier les autres maux évoqués tantôt , la MJC reste muette. Des activités ont été quand même organisées à la MJC au cours de toutes ces années mais il reste beaucoup à faire afin que la MJC réponde aux différents besoins et aspirations des jeunes de Loga. Ce qui nous a donc amené suite à ce constat à nous interroger sur l'avenir de la Jeunesse de Loga en ce début du 21^{ème} siècle et de ce qu'il faut attendre de la Maison des Jeunes et de la Culture en tant qu'Institution de l'Etat ?

1 – 8 Justification du choix du thème

Ce thème a été choisi suite à un constat vécu dans le département de Loga suite à nos fonctions de responsable de la jeunesse, des sports et de la culture et jouant en même temps le rôle de Directeur de la Maison des jeunes et de la culture de 2001 à 2004. Pendant l'exercice de nos fonctions, nous nous sommes occupé de la jeunesse du département et nous avons constaté une grande insuffisance en matière d'animation (sportive, artistique et culturelle) de loisirs (jeux) et d'emploi (chômage des jeunes).

Le choix de ce thème est également guidé par le fait que notre fonction de conseiller d'éducation permanente ne doit pas se limiter uniquement à l'encadrement, l'éducation et l'organisation des jeunes, elle nous permet aussi de faire en sorte que ces jeunes puissent d'un côté avoir une occupation à

travers l'exercice d'une activité qui procure un revenu aux jeunes et de l'autre côté pratiquer des loisirs sains par le biais du sport, des jeux, des activités artistiques et culturelles, donc de les aider afin de garantir leur avenir, leur plein épanouissement.

Difficultés

Au cours de nos recherches, nous nous sommes confronté à un certain nombre de difficultés liées notamment à :

- l'insuffisance de statistiques officielles sur la représentativité de la jeunesse du département de Loga ;
- la mobilité ou le manque de disponibilité de certains agents du projet initiative jeunes Niamey, ce qui a constitué une difficulté pour nous quand il s'est agit d'obtenir une documentation.
- L'éloignement de la zone de l'étude (Niamey – Loga **137 Kms**, Loga – Sokorbe - Falwal **57 Kms**) la distribution et la récupération des questionnaires d'enquête n'ont pas été du tout facile. C'est pourquoi, pour l'analyse nous nous sommes beaucoup appuyé sur les quelques rapports et documents qui nous ont été fournis par les autres administrations. Enfin, il faut aussi préciser qu'il y a l'éloignement qui ne permet pas de vérifier, en cas de besoin, une information quelconque, cela a constitué une seconde contrainte. L'étude se limite donc aux préoccupations, besoins et aspirations des jeunes du département de Loga tels qu'évoqués ci-dessus.

Chapitre II :

Bilan des actions menées par l'Etat au cours des huit (8) dernières années (1997-2005) concernant la jeunesse :

- 2 – 1 Sur le plan de l'éducation**
- 2 – 2 Sur le plan des équipements socio-éducatifs
(stades, terrains de jeux, maisons de jeunes etc.)**
- 2 – 3 Sur le plan de l'emploi**

II Bilan des actions menées par l'Etat au cours de ces huit (8) dernières années (1997-2005) concernant la jeunesse

2 – 1 Sur le plan de l'éducation

Le département compte en 1997 trois (3) cantons (Loga, Falwal et Sokorbe) et 153 villages Il est peuplé de 123 999 habitants soit 8,72 % de la Région.

La situation présentée ici gravite autour de 3 niveaux : **Primaire, Secondaire, Alphabétisation**

- Selon les données disponibles au niveau de l'inspection de l'Enseignement Primaire, cycle de base I de Loga ,la situation scolaire au cours de ces 8 dernières années se présente comme suit :

- En 1997, le département compte 51 écoles traditionnelles dont deux (2) écoles en zone urbaine avec 12 classes, 49 écoles en zone rurale avec 142 classes, 1 Médersa en zone urbaine avec 3 classes et 1 Médersa en zone rurale avec 2 classes.

La répartition était très inégale dans les 3 cantons :

- Le canton de Sokorbe compte 14 écoles dont 1 Médersa privé ;
- Le canton de Falwal a également 14 écoles avec de nombreux gros villages méritant une école ;
- Loga (canton et ville) quant à elle compte 23 écoles et plusieurs villages dépassant les 500 hbts chacun. Les 51 écoles au total ont une taille variant d'une (1) à 8 classes ;
- Le taux de scolarisation était de 35,03 % L'effectif des écoles se chiffrait à 7 283 élèves dont 2 329 filles, le nombre d'enseignants étant de 170 agents. Le ratio classe par élève est égal à 48 élèves par classe et le ratio maître par élève est de 43 par maître. Le nombre de classes se chiffre à 159.

Cinq (5) années plus tard les données ont changé et avaient subi des variations.

C'est ainsi qu'en 2002, le taux de scolarisation qui était de 35, 03 % en 1997 à presque doublé, il est passé à 66%. On constate cependant une augmentation des effectifs qui sont passés de 7 283 élèves en 1997 à 16 383 élèves dont 10 102 garçons et 6 281 filles. Au niveau des ressources humaines le personnel enseignant est passé de 170 en 1997 à 334 en 2002 parmi lesquels on note 139 titulaires et 185 volontaires de l'éducation, 10 éducateurs communautaires. Le ratio classe / élève est de 49 / 50 en 2002 alors qu'il était de 48 / élèves en 1997.

On observe néanmoins que le nombre d'écoles a subi une baisse de 3 écoles en moins, de 159 écoles en 1997, le chiffre est descendu à 156 en 2002. En 2005, le taux brut de scolarisation (carte scolaire 2004 / 2005) a nettement progressé comparativement à l'année 2002 (66 %) il est donc passé à 71,65 en 2005, l'effectif des élèves qui se chiffrait à 16.383 en 2002 est passé quant à lui à 16898 soit une augmentation de 515 élèves, le nombre d'écoles primaires a été remonté, il est passé de 156 en 2002 à 197 en 2005 soit une augmentation de 41 écoles. On observe d'une manière générale une évolution du

taux brut de scolarisation au cours de ces 5 dernières années (2000 – 2005) comme le présente le tableau ci-dessous.

Taux Brut de Scolarisation

2000 / 2001	2001 / 2002	2002 / 2003	2003 / 2004	2004 / 2005
68,77%	65,78 %	66,01 %	71,82 %	71,65 %

Les principaux problèmes que rencontre l'Inspection primaire de Loga se situent au niveau du taux d'abandon qui est de **11 %** en cours d'année lié essentiellement au déficit alimentaire en particulier et à la pauvreté en général. Il y a aussi l'insuffisance et la vétusté des infrastructures, le manque de logistique et de moyens financiers.

Malgré toutes ces difficultés, le courage et l'abnégation du personnel enseignant et des élèves ont permis d'obtenir un taux de réussite de **57,68 %** aux examens de fin d'année en **2002**.

- Au niveau de l'Inspection de l'Enseignement cycle de **Base II** (Secondaire), la situation est plus ou moins reluisante, les ressources humaines sont caractérisées par une régression de l'effectif du personnel d'encadrement et celui des élèves due à l'ouverture de deux (2) collèges d'enseignement général (C.E.G) à **Falwal** et **Sokorbé**.

En effet pour l'année scolaire **1998 – 1999** on a noté **27** agents d'encadrement pour **877** élèves, en **1999 – 2000** il y a eu un effectif de **23** agents d'encadrement pour **682** élèves soit **4** agents de moins que l'année précédente. Pour l'année scolaire **2000 – 2001**, seulement **18** agents pour **415** élèves.

La situation des exclus au niveau des élèves et en fonction des sexes se présente comme suit : en **1999**, **342** garçons et **44** filles sont exclus, en l'an **2000**, **188** garçons et **63** filles sont exclus et en l'an **2001**, **130** garçons et **50** filles sont exclus.

Le phénomène de déperdition est dû au bas niveau des élèves, à l'absence de suivi des parents, aux mauvaises conditions d'accueil, à l'insuffisance de l'encadrement et à la non information sur l'évolution du monde. Les problèmes prioritaires observés se résument à une insuffisance en qualité et en quantité du personnel d'encadrement, une forte déperdition scolaire en cours d'année, la vétusté et l'insuffisance des infrastructures, l'insuffisance en quantité et en qualité du matériel didactique et la pauvreté en général.

Au regard de ce qui précède, on peut aisément noter qu'en ce qui concerne les exclusions ainsi que les déperditions, c'est une composante de la jeunesse de Loga plus précisément les moins de **15 ans** qui sont le plus frappés par ce phénomène. Ce nombre assez considérable vient grossir chaque année le rang des adultes déjà exclus aux analphabètes.

- Au niveau de l’alphabétisation, la situation se caractérise par l’ouverture en **2002** de **22** centres dont **9** féminins, le recrutement de **22** instructeurs dont **9** filles , l’inscription de **504** auditeurs dont **241** femmes . On dénombre aussi **101** auditeurs alphabétisés dont **29** femmes pour un taux de réussite de **20** à **20,03 %** dont **12,3 %** chez les femmes.

Comparativement à **2002**, l’année **2004** a enregistré une progression en ce qui concerne l’ouverture de centres, l’inscription et le nombre d’inscrits, l’année **2005** quant à elle n’a connu qu’une régression à tous les niveaux. C’est ainsi qu’en **2004**, **25** centres d’alphabétisation ont été ouverts avec **710** inscrits dont **316** personnes alphabétisés avec un taux de réussite de **49,63 %**.

En **2005**, **20** centres seulement ont été ouverts, **580** inscrits dont **177** personnes alphabétisés avec un taux de réussite de **54,46 %**.

De nombreuses contraintes ont été également recensées dont entre autre, le manque de moyen logistique, la mauvaise gestion du partenariat, le démarrage tardif des centres, l’insuffisance du suivi pédagogique, le retard dans le paiement des primes des instructeurs, le déficit alimentaire et la rupture de financement.

2 – 2 Sur le plan des équipements socio-éducatifs

(Stades, terrains de sport, maisons de jeunes etc.)

Il est à signaler, à ce niveau qu’au temps du régime d’exception et dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse nigérienne (**Samaria**), il avait doté l’ensemble des **7** départements du Niger (actuels régions) d’un **(1)** stade, d’une **(1)** arène de lutte traditionnelle et d’une **(1)** maison des jeunes et de la culture. Il a également doté chacun des **35** arrondissements du pays (départements actuels) d’une maison des jeunes et de la culture (**MJC**) et fait construire avec la participation de la **Samaria** environ **8000** foyers de jeunes (anciennes maisons de la **Samaria**) dont **175** sont actuellement fonctionnels.

Le département de **Loga** dispose à l’heure actuelle d’une **(1)** Maison de Jeunes et de la Culture (**MJC**), l’unique implantée dans la commune de Loga qui sert de cadre de référence aux jeunes des **3** cantons du département. Chaque canton dispose d’un **(1)** foyer de jeunes au niveau du chef lieu du canton (actuelle commune rurale) et d’un certain nombre de foyers au sein des quartiers ou villages ou de la commune rurale. Il convient de préciser qu’aucune de ces **3** entités ne dispose d’infrastructures sportives (stade, arène, terrain de sport) mais plutôt des aires de jeu, c’est – à – dire des terrains non réglementaires. Ceci est valable pour la **Ville de Loga** qui a même des équipes sportives scolaires et civiles (football, lutte, karaté, pétanque).

La commune de Loga compte au total une (1) **MJC** et **3** foyers de jeunes tous délabrés. C'est la **MJC** qui abrite et héberge les différentes délégations de jeunes lors des manifestations à caractère culturelles, sportives, ou même récréatives.

2 – 3 Sur le plan de l'emploi des jeunes

Au cours de ces cinq (5) dernières années (2000 – 2005), le gouvernement a :

- Au titre du programme spécial du Président de la République **Tandja Mamadou**, recruté et formé, au **Service National de Participation de N'Dounga**, **26** jeunes filles et garçons âgés de **18 à 25 ans**. Cette formation a concerné les domaines ci – après : L'agro – sylvopastoralisme, la menuiserie bois et métallique, la maçonnerie ainsi que le **Batik** (teinture).
- Le recrutement et la formation toujours dans le cadre du programme spécial du Président de la République de **34** jeunes filles et garçons ayant le niveau **3^{ème} (BEPC)** pour servir dans les cases de santé construites à cet effet ;
- Le recrutement entre **2002 et 2005**, au titre du **PRP** (programme de Réduction de la Pauvreté), de **67** instructeurs d'alphabétisation dont l'âge varie entre **18 et 35 ans** pour servir dans les centres d'alphabétisation du département ;
- La formation et l'installation de **2** jeunes de la commune de **Loga** en **2004**, dans le cadre du projet **Entrepreneuriat** du Ministère de la Jeunesse ;
- Le recrutement en **2004** à la **MJC** par la commission de recrutement du Ministère de la Défense de **7** jeunes garçons âgés de **19 ans** pour servir dans l'armée ;
- Le recrutement et la formation en **2004** au titre du département de **25** pépiniéristes âgés de **25 à 35 ans** dans le cadre du projet **corps** des jeunes pour la restauration des terres et de l'environnement (Ministère de la Jeunesse / **IPJ**) ;
- Dans le cadre du projet et Initiative pour la santé sexuelle et reproductive des jeunes et des adolescents qui a démarré ses activités à **Loga** en **2002**, **32** jeunes filles et garçons issus des **3** cantons du département âgés de **15 à 30 ans** ont été formés en **2003** dans le domaine de la santé de la reproduction (**IST / VIH / SIDA**, grossesse non désiré, mariage précoce).
- L'installation de onze (**11**) comités villageois de lutte contre le SIDA dont **4** au niveau des **3** cantons et **7** dans le secteur de **Kossey** par le **PAC / CECI / Loga**.

CHAPITRE III :

**Réalisations des Besoins et Aspirations de la Jeunesse
du Département**

III Réalisations des besoins et aspirations de la jeunesse du département

3 – 1 Méthodologie

a) Choix des outils de recherche

Dans le cadre de notre recherche, il convient de souligner que nous avons utilisé deux sortes d'instruments. Il s'agit du questionnaire et de la recherche documentaire.

b) Administration du questionnaire

Le questionnaire que nous avons utilisé comme instrument de recherche a été adressé à la jeunesse de Loga plus précisément aux responsables des associations de jeunesse des 3 cantons du département à savoir **Falwal, Sokorbé et Loga**. Au total treize (13) questionnaires ont été ventilés au niveau de ces associations sur une trentaine recensées. Les questionnaires ont été déposés à la **mi septembre 2005** pour être recouverts une semaine plus tard. Sur les treize (13) questionnaires ventilés, neuf (9) ont pu être recouverts.

Dans le même ordre d'idées, nous nous sommes entretenu avec deux (2) responsables de deux (2) projets oeuvrant dans le secteur de la jeunesse tous installés à Loga. Il s'agit du projet Initiative pour la santé sexuelle et reproductive des jeunes et adolescents ainsi que le projet **CECI** (Projet Canadien de Lutte contre le **SIDA**).

c) Recherche documentaire

Elle nous a conduit à visiter un certain nombre de bibliothèques et de centres de documentation dont :

- La bibliothèque de la Maison de la Culture **Djado Sékou**
- La Bibliothèque du centre de Promotion Musicale
- Le centre de documentation de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives
- Le centre de documentation de l'Initiative Jeunes.

Nous avons également eu à collecter quelques rapports d'activités et autres documents au Ministère de la Jeunesse et auprès du projet **Corps des jeunes** pour la réhabilitation des terres et de l'environnement au Niger.

Enfin nous nous sommes basé sur des données relatives, dans un premier temps, à une synthèse des besoins et préoccupations des jeunes du département de Loga de l'année **2002** et dans un second temps sur les résultats de l'enquête sur les besoins et aspirations des jeunes au Niger tenue en **1994**.

3 – 1 – 1 Synthèse des besoins et préoccupations des jeunes du département

de Loga

Il ressort du document de synthèse du projet Initiative pour la Santé Sexuelle et Reproductive des Jeunes et Adolescents du Département de Loga⁹ les éléments ci – dessous :

a) Dans le domaine des loisirs et activités d'animation culturelles

- Absence d'infrastructures socio culturelles dans toutes les localités en dehors de Loga ;
- Absence d'équipements pour soutenir les activités des organisations des jeunes (**MJC, Fadas,**

Groupements) ;

- Les activités de la **MJC** de Loga sont réduites à la couture, la bibliothèque, la radio et la télévision ;
- Très faible fréquentation de la **MJC** par les non scolaires et les filles ;
- Les jeunes ne sont pas associés à la gestion de la **MJC** ;
- Les parents ne sont pas informés des activités de la **MJC** ;
- Réticence des parents quant à la fréquentation de la **MJC** et des Fadas (association de Jeunes) par les jeunes filles.

Suggestions / Solutions proposées par les jeunes dans le domaine des loisirs et activités d'animation culturelles

- **MJC** : matériels de sonorisation, ventilation, éclairage, projection grand écran, bancs, chaises, photocopieuse, documentation, matériel musical, terrains et équipement sportif, matériel de formation professionnelle (maçonnerie, plomberie, secrétariat, etc.), formation animateurs de la **MJC** et des **Fadas** ;

- **Organisation de jeunesse (Fadas)** : Matériel d'animation (radio, télévision, hauts parleurs, micros, batterie, groupe électrogène ;

- Les **Fadas** sont disposés à construire des locaux pour l'animation locale (**Falwal**) si l'équipement est fourni ;

- Aménagement d'espaces de loisirs pour jeunes dans les villes ou dans les villages.

b) Dans le domaine de l'information et de la communication

- Parents insuffisamment informés (sur les conséquences des travaux domestiques, sur la scolarisation des jeunes filles, la sexualité des jeunes, les activités de loisirs, les besoins des jeunes, etc. ...);

9 Source : document de synthèse des besoins et préoccupations des jeunes de **Loga**. Initiative Jeunes Niger, **AED – UNFPA, 2002**

- Informations insuffisantes ou inexistantes sur les dangers des mariages et des grossesses précoces, des **IST / VIH / SIDA**, sur les aptitudes, les opportunités, la créativité, etc. ... ;
- Les jeunes ont soif d'informations et de supports d'informations diversifiées qui répondent à leurs préoccupations (documentation, TV, radio, expériences des jeunes d'autres pays, par groupe cible, par niveau d'instruction, etc. ...).

Suggestions / Solutions proposées par les jeunes dans le domaine de l'information

- Diversifier le programme des radios communautaires et associer les jeunes, les parents à la conception et l'animation de certaines émissions (théâtres, causeries, boîtes aux questions, etc. ...) ;
- Disposer de supports de communication adaptés (TV, vidéo, micros, hauts parleurs, mégaphones, images, affiches, etc. ...) ;
- Les Fadas sont disposés à saisir les opportunités (marchés, fêtes, manifestations diverses pour sensibiliser les autres jeunes) ;
- Sensibiliser les parents sur les rapports parents / jeunes, les **IST / VIH / SIDA**, la sexualité des jeunes, la scolarisation, le mariage précoce, etc. ;
- Utiliser des personnes crédibles (chefs traditionnels et religieux), des personnes de confiance et proches des jeunes (tantes, grand – mère, oncles, leaders de jeunes) pour mieux sensibiliser les jeunes et les parents.

c) Dans le domaine des activités génératrices de revenus et la formation professionnelle

- Chômage des jeunes en ville ;
- Oisiveté des jeunes en milieu rural en dehors de la saison hivernale ;
- Besoin de soutien en faveur des petits projets initiés par les jeunes ;
- Besoin de formation à la pratique de petits métiers (couture, broderie, batik, mécanique, secrétariat, menuiserie, vulcanisation, soudure, culture de contre saison, etc.)
- Besoin de formation aux métiers artistiques et culturels (musique, théâtre, chant, etc. ...) ;
- Manque d'équipements agricoles (houe, râteau, charrettes, etc. ...).

Suggestions / Solutions proposées par les jeunes dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle

- Création de foyers féminins ;
- Création de structures de formation aux petits métiers ;
- Appui à l'installation ou la création d'**AGR** ;
- Dotation en équipements et matériels agricoles.

d) Dans le domaine des organisations de jeunes

- Les organisations de jeunes ont besoin d'être associées aux activités de sensibilisation, de mobilisation sociale, d'animation ;
- Besoin d'être fédérées et formées ;
- Besoin de supports de communication de proximité (radio, TV, mégaphone, charrette, groupe électrogène, batterie, etc. ...) ;
- Réticence des parents des jeunes filles à la fréquentation des **Fadas**, de la **MJC** ;
- Besoin de locaux et d'espaces de loisirs et d'animation.

Suggestions / Solutions proposées par les jeunes dans le domaine des organisations de jeunes

- Mise en place d'un réseau structuré des Fadas (alliance, fédération, etc. ...) ;
- Initier des compétitions sportives, culturelles, de protection de l'environnement inter – fadas ;
- Sélectionner et former des membres aux techniques d'animation, de communication ;
- Les organisations de jeunesse sont disposées à gérer les infrastructures, le matériel et l'équipement et assurer la pérennisation (générer des ressources pour l'entretien et le renouvellement).

3 – 1 – 2 Résultats de l'enquête sur les besoins et aspirations des jeunes au Niger de 1992 à 1994¹⁰

Il s'agit d'une enquête réalisée par la Direction de la Jeunesse et des Loisirs en collaboration avec la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux. Cette enquête avait été réalisée à l'époque afin de venir combler un vide en matière de données statistiques sur la situation des jeunes, leurs besoins et aspirations. Les données de cette enquête donnent une photographie de la situation de la jeunesse, de ses besoins et aspirations en vue de favoriser une prise de conscience générale sur les problèmes de la jeunesse et la nécessité d'agir en sa faveur.

Dans le cadre de cette recherche documentaire, nous nous contenterons de présenter quelques thèmes ayant trait aux aspirations des jeunes en matière d'activités sportives, culturelles et artistiques, loisirs, vie associative, économique.

A) Les aspirations en matière d'activités sportives

Avant d'entamer cette présentation, nous tenons à préciser qu'au moment de l'enquête, les données démographiques concernant la population totale du Niger ainsi que de la composante jeune sont issues du recensement général de la population de 1988 à savoir qu'à cette période la population du Niger

¹⁰ Résultats de l'enquête sur les besoins et aspirations des jeunes au Niger NER / 91 / P01 Niamey, Janvier 1996

était de 7 251 626 habitants en 1988 et l'enquête jeunesse l'a estimée à 8 221 442 en 1993. Au moment de l'enquête, on a dénombré 1 375 846 personnes âgées de 15 à 25 ans soit 16,7 % de la population totale. Cette proportion était en 1988 de 16,8 %.

1) Les amateurs des disciplines sportives

La répartition des jeunes entre amateurs et non amateurs d'une discipline sportive nous donne les pourcentages suivants : 54,01 % amateurs, 45,99 % non amateurs.

Ainsi, près de la moitié des jeunes nigériens ne seraient amateurs d'aucune discipline sportive qu'elle soit moderne ou traditionnelle.

Tableau 1 : Distribution des jeunes entre Amateurs et Non Amateurs d'une discipline sportive

	EFFECTIFS	FREQUENCE
Amateurs	743 094	54,01
Non Amateurs	632 856	45,99
TOTAL	1 375 846	100,00

2) Amateurs d'une discipline selon le sexe

Les jeunes garçons aiment beaucoup plus le sport que leurs sœurs. Ainsi, plus de 3/4 (78,43 %) des jeunes garçons sont amateurs d'une discipline sportive alors que seulement un peu plus du 1/3 (37,93 %) des jeunes filles aiment le sport. C'est ainsi que la plus grande proportion des amateurs de sport (environ 80 %) sont de sexe masculin alors que les garçons sont moins nombreux que les jeunes filles dans la population totale. Parmi les éléments qui peuvent expliquer le faible intérêt des jeunes filles pour le sport, on peut rencontrer des facteurs socio-culturels (éducation) mais également l'aspect physique de l'activité sportive qui ne convient pas toujours à la nature féminine.

Tableau 2 : Répartition des jeunes entre Amateurs et non Amateurs d'une discipline sportive selon le sexe

	Masculin	Féminin	Ensemble
Amateurs	78,43 %	37,93 %	54,01 %
Non Amateurs	21,57 %	62,07 %	46,99 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %	100,0 %

3 – 1 – 3 - 3 Amateurs de disciplines sportives selon le département

Tableau 3 : Distribution des jeunes entre Amateurs et Non Amateurs d'une discipline sportive selon le département

Département	Amateurs	Non Amateurs	TOTAL
Agadez	60	40	100
Diffa	22	78	100
Dosso	57	43	100
Maradi	45	55	100
Tillabery	54	46	100
Tahoua	54	46	100
Zinder	59	41	100
Niamey	64	36	100
TOTAL	54,0'	45,99	100

Le **tableau 3** fait apparaître que sur les huit (8) départements, la proportion des amateurs d'une discipline sportive est plus grande que celle des non amateurs dans six (6) départements. Il s'agit, par ordre d'importance de la proportion des amateurs parmi les jeunes, de Niamey (64 %), Agadez (60 %), Zinder (59 %), Dosso (57 %), Tahoua et Tillabery (54 %). Par contre, les amateurs sont moins nombreux que les non amateurs dans les départements de Diffa (22 %) et de Maradi (45 %).

Le cas d'Agadez et de la Communauté Urbaine de Niamey s'explique par le caractère urbain de ces zones. En effet, la communauté urbaine de Niamey n'a pas de zone rurale, quant à Agadez, l'enquête n'a touché que les zones urbaines à cause de l'insécurité qui prévalait dans les zones nomades.

3) Les disciplines aimées

Tableau 4 : Répartition des jeunes Amateurs d'une discipline sportive selon la discipline aimée en %

Discipline	Amateurs de la Discipline	Non Amateurs de la Discipline	TOTAL
Football	79	21	100
Basket-ball	45	55	100
Lutte Traditionnelle	78	22	100
Handball	38	62	100
Boxe	43	57	100
Arts Martiaux	51	49	100
Natation	49	51	100
Volley Ball	36	64	100
Athlétisme	63	37	100
Cyclisme	63	37	100
Langa	59	41	100
Autres	6	94	100

Lorsqu'on considère les amateurs de sport selon les différentes disciplines, on note que les plus aimées sont le football, aimé par 79 % des amateurs d'une discipline sportive soit 43 % des jeunes nigériens ; la lutte traditionnelle, aimée par 78 % des amateurs soit 42 % des jeunes nigériens ; l'athlétisme et le cyclisme, aimés par 63 % des jeunes amateurs ; le langa, aimé par 59 % des jeunes amateurs.

La natation, les arts martiaux et le basket-ball attirent moyennement les jeunes amateurs de ces activités sportives. En effet, environ la moitié de ceux – ci sont amateurs de ces disciplines prises individuellement. Celles qui attirent le moins d'amateurs sont le volley-ball, 36 % des amateurs d'une discipline sportive, et le handball, 38 % de ces amateurs.

En conclusion, le football et la lutte traditionnelle demeurent les sports les plus aimés par les jeunes au Niger.

4 Disciplines sportives aimées selon le sexe

Tableau 5 : Proportion selon la discipline sportive et le sexe

Disciplines	Masculin	Féminin
Football	69,86 %	25,07 %
Basket-ball	37,09 %	16,38 %
Lutte	57,88 %	31,71 %
Handball	32,94 %	12,70 %
Boxe	36,02 %	15,55 %
Arts Martiaux	45,54 %	16,40 %
Natation	43,27 %	15,93 %
Volley-ball	31,88 %	11,36 %
Athlétisme	56,18 %	20,06 %
Cyclisme	53,46 %	21,43 %
Langa	45,52 %	22,83 %

NB : Plusieurs réponses sont permises.

Chez les jeunes garçons le football est la discipline sportive la mieux cotée. En effet, l'écrasante majorité des jeunes garçons amateurs de sport (90 %) aiment le foot.

Chez les jeunes filles par contre c'est la lutte traditionnelle qui intéresse la plus grande proportion des amateurs de sport.

Après le foot, les disciplines les plus cotées chez les jeunes garçons sont respectivement la lutte traditionnelle, l'athlétisme, le cyclisme qui sont aimées par plus de la moitié de ces jeunes, ce qui représente plus de 2/3 des jeunes garçons amateurs de sport. Viennent ensuite les arts martiaux, le Langa, et la natation aimés par environ 45 % de ces jeunes soit la moitié des jeunes garçons amateurs de sport. Le basket-ball, la boxe, le hand-ball et le volley-ball ne sont aimés que par le 1/3 des jeunes nigériens, ce qui représente moins de la moitié des jeunes garçons amateurs de sport.

Chez les jeunes filles, après la lutte traditionnelle c'est le football qui est la discipline qui attire le plus d'admiratrices (25 %) des jeunes filles soit 66 % des jeunes filles amateurs de sport. Viennent ensuite le Langa, le cyclisme et l'athlétisme qui plaisent à environ une nigérienne sur 5 soit un peu plus de la moitié des jeunes filles amateurs de sport. Les arts martiaux, le basket-ball, la natation et la boxe sont aimées par environ 16 % des jeunes filles soit un peu moins de la moitié des jeunes filles amateurs de

sport. Le hand-ball et le volley-ball sont les disciplines qui ont le moins d'amateurs parmi les jeunes filles (11 %) des jeunes soit environ 30 % d'amateurs de sport.

B) Les aspirations en matière d'activités artistiques et culturelles

1) Les amateurs des activités artistiques et culturelles

Tableau 6 : Distribution des jeunes entre Amateurs et Non Amateurs des activités artistiques et culturelles selon le milieu de résidence en %

	Urbain	Rural	TOTAL
Amateurs	69,5	64,0	64,81
Non Amateurs	30,5	36,0	34,70
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Deux tiers (2/3) des jeunes nigériens (65,13 %) sont amateurs des activités artistiques et culturelles. Cette proportion dépasse celles des jeunes amateurs de sport (54,0 %).

La proportion des amateurs est beaucoup plus importante parmi les jeunes garçons (77 %) que parmi les jeunes filles (57 %).

La proportion des amateurs d'activités artistiques et culturelles est également plus importante parmi les jeunes urbains (69,5 %) que parmi les jeunes ruraux (64 %). Cependant, l'écart entre ces deux proportions n'est pas très significatif (environ 5 %).

Tableau 7 : Distribution des jeunes entre Amateurs et Non Amateurs d'activités artistiques et culturelles selon le département

Département	Amateurs	Non Amateurs	Sans Réponses	TOTAL
Agadez	72,60	27,40	-	100
Diffa	37,79	62,21	-	100
Dosso	68	31,66	0,34	100
Maradi	59,56	40,44	-	100
Tillabery	74,80	24,46	0,74	100
Tahoua	56,38	43,62	-	100
Zinder	67,36	31,17	1,47	100
Niamey	66,39	33,61	-	100

TOTAL	64,81	34,70	0,49	100
--------------	--------------	--------------	-------------	------------

Selon le département, c'est seulement à Diffa que les amateurs d'activités artistiques et culturelles sont moins nombreux que les non amateurs parmi les jeunes âgés de 15 à 25 ans comme le montre le tableau 7 ci – dessus (37,8 %) d'amateurs parmi ces jeunes à Diffa. A Maradi et Tahoua, un peu plus de la moitié des jeunes (59,6 % et 56,4 % respectivement) sont amateurs d'activités artistiques et culturelles.

Les 2/3 des jeunes, résidents des départements de Dosso, Zinder et de la Communauté Urbaine de Niamey, sont amateurs de ces activités.

Enfin, c'est dans les départements de Tillabery et Agadez qu'on rencontre les grandes proportions d'amateurs des activités artistiques et culturelles parmi les jeunes. Ainsi, dans ces deux départements, environ, les 3/4 des jeunes sont amateurs de ces activités.

2) Les activités artistiques et culturelles aimées

Tableau 8 : Proportion d'Amateurs par Activités Artistique et Culturelle selon le sexe

Activités	Proportions d'Amateurs		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Danse	62,75 %	50,12 %	55,13 %
Théâtre	65,84 %	47,40 %	54,72 %
Chant Musique	62,39 %	39,14 %	48,36 %
Lecture	50,51 %	21,40 %	32,95 %

Les activités artistiques et culturelles les plus aimées sont par ordre d'importance, la danse (55 %), le théâtre (55 %), le chant et la musique (48 %). Chacune de ces trois disciplines est aimée par plus des 3/4 des amateurs d'activités artistiques et culturelles. La lecture est l'activité qui a le moins d'amateurs parmi les jeunes nigériens (33 % des jeunes). Le faible niveau de scolarisation de la jeunesse notamment rurale pourrait expliquer son faible engouement pour cette activité.

Selon le sexe, les activités les plus aimées demeurent la danse, le théâtre, le chant et la musique. Mais si plus de la moitié des jeunes garçons sont amateurs de lecture, seule 1/5 des jeunes filles le sont. Là également le faible niveau d'instruction des jeunes filles par rapport aux garçons pourrait expliquer cet écart.

En milieu urbain l'activité la plus aimée par les jeunes est le théâtre (aimé par 61,11 % des jeunes). Viennent ensuite le chant et la musique (58,37 %) et la danse (55,21 %) des jeunes ruraux. Viennent ensuite le théâtre (53 %), le chant et la musique (45,79 %).

Dans les deux milieux, la lecture est l'activité la moins animée par les jeunes. Cependant, si près de la moitié des jeunes urbains sont amateurs de lecture, en milieu rural moins de 30 % des jeunes le sont.

3) La pratique des activités artistiques et culturelles chez les jeunes au Niger

Les activités artistiques et culturelles sont pratiquées par le 1/3 (34,75 %) des jeunes au Niger soit un peu plus de la moitié (53,67 %) des jeunes amateurs de ces activités.

Les jeunes garçons pratiquent beaucoup plus les activités artistiques et culturelles que les jeunes filles. Ainsi 48,41 % des jeunes garçons sont pratiquants de ces activités contre 25,76 % des jeunes filles.

La proportion des pratiquants d'activités artistiques et culturelles est également plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Ainsi 43,77 % des jeunes urbains sont pratiquants de ces activités contre 32,42 % des jeunes ruraux.

C) Les aspirations en matière de jeux

1) Les jeux aimés

Au cours de l'enquête jeunesse, il a été demandé aux jeunes s'ils sont amateurs d'un des jeux suivants : jeu de dames, le diti, le scrabble et le jeu de cartes.

Tableau 9 : Proportion des amateurs de jeu selon le milieu de résidence et par type de jeu

Jeux	Urbain	Rural	Ensemble
Diti	11,06 %	16,84 %	44,37 %
Dames	27,71 %	8,41 %	33,87 %
Scrabble	21,69 %	4,41 %	22,51 %
Cartes	41,71 %	22,84 %	75,67 %

Le jeu qui a le plus d'amateurs parmi les jeunes nigériens est le jeu de cartes. Ainsi plus d'un quart (1/4) des jeunes nigériens sont amateurs de ce jeu, ce qui représente plus de 75 %. Que se soit en milieu urbain (41,71 %) ou en milieu rural (22,84 %). Le jeu de cartes est celui qui a le plus d'amateurs parmi les jeunes. De même chez les garçons (46,28 %) que chez les jeunes filles (13,83 %).

Le dili est le jeu qui a le plus d'amateurs après le jeu de cartes. Ainsi **15,66 %** des jeunes nigériens sont amateurs de ce jeu soit près de la moitié (**44,37 %**) des jeunes amateurs de jeux. Viennent ensuite par ordre d'importance d'amateurs le jeu de dames (**11,95 %**) et le jeu de scrabble (**7,94 %**). Ainsi le jeu de scrabble est le jeu qui a le moins d'amateurs parmi les jeunes nigériens.

Le dili est surtout pratiqué par la jeunesse rurale. En effet, en milieu urbain la proportion des amateurs de dili (**11,06 %**) est inférieure à celle des amateurs du jeu de dames (**27,71 %**) ou du scrabble (**21,69 %**). Par contre en milieu rural la proportion des amateurs de dili (**16,84 %**) est supérieure à celle des amateurs des dames (**8,41 %**) ou du scrabble (**4,41 %**). Ainsi le jeu de cartes est un jeu "national" puisqu'il est aimé aussi bien par les jeunes urbains que par les ruraux. Par contre le jeu de dili est un jeu du milieu rural tandis que le jeu de dames et le scrabble sont des jeux urbains.

Tableau 10 : Proportion des Amateurs de jeu selon le sexe et par type de jeu

Jeux	Masculin	Féminin	Ensemble
Dili	21,59 %	11,75 %	44,37 %
Dames	22,71 %	4,88 %	33,87 %
Scrabble	14,39 %	3,70 %	22,51 %
Cartes	46,28 %	13,87 %	75,67 %

Selon le sexe, on notera que seuls le jeu de cartes et le Dili sont aimés par plus du dixième (**10^{ème}**) des jeunes filles (**13,87 %** et **11,75 %**). Par contre le jeu de dames et le scrabble ne sont aimés que par des proportions très faibles des jeunes filles (**4,88 %** et **3,70 %**). Chez les jeunes garçons le jeu de cartes plaît à un peu moins de la moitié (**46,28 %**) d'entre eux. Deux dixièmes (**20 %** environ) des jeunes garçons sont amateurs du Dili ou du jeu de dames. Seuls **14,39 %** des jeunes garçons sont amateurs de scrabble.

D) Vie associative

1) Participation des jeunes aux organisations

Le nombre de jeunes nigériens appartenant à une organisation est estimé à **305 988** soit **22,24 %** des jeunes âgés de **15 à 25 ans**. Ainsi, seul un jeune sur **5** appartient à une organisation. Le niveau de participation des jeunes aux associations est donc encore faible au Niger. Le degré de fréquentation est disparate selon les régions, le niveau d'instruction, la situation d'activités, etc. ...

2) Profil des organisations des jeunes

Il a été identifié au cours de l'enquête trois (3) catégories d'organisation qui regroupent plus de 95 % des jeunes appartenant à une organisation. Il s'agit de la **Samaria** qui regroupe 53,8 % de ces jeunes, les clubs indépendants (allant des **ONG** aux groupes d'amis) qui regroupent 29,1 % de ces jeunes et les clubs des jeunes appartenant aux partis politiques avec 14,1 % des jeunes appartenant à une organisation.

La **Samaria**, qui est fréquentée au moment de l'enquête par environ 12 % des jeunes âgés de 15 à 25 ans, est la première organisation des jeunes en nombre d'adhérents. cela peut s'expliquer par d'une part l'ancienneté de ce type d'organisation et d'autre part par le fait qu'elle a constitué pendant longtemps (toute la durée du régime d'exception) l'outil privilégié de la politique participative et d'intégration des jeunes au processus du développement national. La **Samaria** a également été le noyau de la politique culturelle du régime militaire. Les partis politiques semblent également avoir compris l'importance des organisations des jeunes comme moyen de diffusion et de propagande partisane. Par conséquent, ils ont entrepris d'organiser leurs militants en associations.

Ces deux types d'organisations (**Samaria, Club de parti politique**) à caractère culturel et politique dans une certaine mesure regroupent plus de 2/3 des jeunes appartenant à une organisation. Le dernier tiers des jeunes appartenant à une organisation se retrouve dans des organisations indépendantes allant des **ONG** aux **groupes d'amis**.

L'examen de la vie associative fait également ressortir des disparités aussi bien au niveau du degré de fréquentation que du type d'organisation fréquentée selon le milieu, le sexe, le niveau d'instruction, etc.

3) Disparités départementales

Tableau 11 : Taux de participation des jeunes à la vie Associative dans les différents Départements et dans les deux milieux de Résidence

Département	Fréquence (Taux de Participation en %)
Agadez	4,94
Diffa	7,08
Dosso	19,66
Maradi	21,52
Tillabery	35,61

Tahoua	24,68
Zinder	15,41
Niamey	16,32
Milieu Urbain	17,57
Milieu Rural	23,43
Ensemble du pays	22,24

D'une façon générale, les jeunes résidant en milieu rural participent plus à la vie associative que ceux vivant en milieu urbain. En effet, **23,43 %** des jeunes vivant en milieu rural appartiennent à une organisation de jeunes contre **17,57 %** des jeunes urbains.

D'autre part, les départements de **Tillabery** et de Tahoua ont des taux de participation qui dépassent le niveau national soit respectivement **36,61 %** et **24,68 %**, le département de **Tillabery** est de loin celui qui regroupe aussi bien en valeur relative qu'en valeur absolue le plus grand nombre de jeunes appartenant à une organisation de jeunes. Ainsi le taux de participation est **1,7** fois supérieur au taux national. Par ailleurs **30,65 %** de l'ensemble des jeunes appartenant à une organisation résident dans le département de **Tillabery**, c'est-à-dire qu'un jeune sur trois appartenant à une organisation vient de Tillabery, alors que les jeunes résident dans ce département représentent moins de **20 %** des jeunes nigériens.

Les départements de **Maradi** et de **Dosso** ont des taux de participation proches de la moyenne nationale soit respectivement **21,52 %** et **19,66 %**.

Zinder et **Niamey** ont des taux de participation bien en dessous de la moyenne nationale respectivement **15,41 %** et **16,32 %**. Et les jeunes du département de Zinder bien qu'ils représentent plus de **20 %** des jeunes vivant au Niger ne comptent parmi eux que **14,12 %** des jeunes nigériens appartenant à une organisation.

Mais, c'est surtout dans les départements de **Diffa** et d'**Agadez** que la participation des jeunes aux organisations est très limitée. En effet, seuls **7,08 %** des jeunes résidant dans le département de Diffa et **4,94** de ceux résidant dans celui d'Agadez appartiennent à une organisation de jeunes, c'est-à-dire à peine un jeune sur vingt ($1/20$) contre par exemple sept sur vingt ($7/20$) dans le département de Tillabery ou cinq sur vingt ($5/20$) au niveau national.

4) Type d'organisation selon les départements

Tableau 12 : Répartition proportionnelle des adhérents dans les différents départements et les milieux de résidence en %

Département	Samaria	Type d'organisation			
		Clubs Partis Politiques	Clubs Indépendants	Autres	TOTAL
Agadez	13,02	6,37	44,88	23,82	100
Diffa	4,22	2,17	81,93	9,35	100
Zinder	38,72	7,48	45,09	0,27	100
Dosso	57,77	3,57	16,78	19,41	100
Maradi	78,27	3,82	16,53	0,00	100
Tahoua	61,44	0,60	37,60	0,37	100
Tillabery	39,53	28,41	20,58	1,36	100
Niamey	15,03	38,66	35,28	0,72	100
Milieu Urbain	16,17	27,07	49,01	2,42	100
Milieu Rural	57,52	10,65	23,30	2,96	100
Ensemble du pays	53,81	14,08	29,05	3,04	100

Le type d'organisation varie aussi selon le milieu de résidence et /ou les départements.

Ainsi, en milieu rural la **Samaria** est le type d'organisation dominant tandis qu'en milieu urbain, les clubs indépendants sont le type le plus fréquenté. En milieu rural en effet, la moitié des adhérents à une organisation des jeunes appartiennent à la Samaria. Les clubs indépendants viennent en deuxième position (23,30 %). En milieu urbain par contre la Samaria ne vient qu'en troisième position selon le nombre d'adhérents tandis que les clubs indépendants prennent la tête avec la moitié des adhérents à une organisation, suivis des clubs des partis politiques qui regroupent plus du 1/4 des adhérents.

Ces disparités sont également grandes selon les départements. Ainsi selon le type d'organisation majoritaire (qui comprend le plus grand nombre d'adhérents) on peut établir la classification suivante :

- Les départements où les organisations indépendantes sont majoritaires. Il s'agit du département d'Agadez, de Diffa et celui de Zinder. Ainsi dans le département de Diffa plus de 8 jeunes sur 10 appartenant à une organisation appartiennent à un club indépendant. A Agadez et Zinder, la prépondérance de ce type d'association est moins grande et tourne autour de 45 % des adhérents.

D'autre part, des disparités existent entre ces deux derniers départements. Ainsi, si à Zinder la Samaria attire jusqu'à 38,72 % des jeunes, dans le département d'Agadez l'audience de ce type d'association est beaucoup moins importante puisqu'elle n'attire que 13,02 % des adhérents. Enfin, dans ces trois départements, la proportion des jeunes appartenant aux clubs des partis politiques est très faible (de 2,17 % à diffa à 7,48 % des adhérents à une organisation des jeunes à Zinder) ;

- Les départements où la Samaria est majoritaire : il s'agit des départements de **Dosso**, de **Maradi**, de **Tahoua** et de **Tillabery** ;

Maradi et **Tahoua** ont des situations voisines avec respectivement les 78,27 % et les 61,44 % des jeunes adhérents qui appartiennent à la Samaria et les 16,53 % et les 37,60 % respectivement qui appartiennent à des clubs indépendants. Les clubs des partis politiques ont par conséquent très peu d'adhérents dans ces deux départements (3,82 % des adhérents à une organisation à Maradi et 0,60 % à Tahoua).

Dosso est également dans la même situation avec cependant prédominance moins de la Samaria (57,77% des adhérents à une organisation) une bonne deuxième place pour les "autres" (19,41 %) et une troisième place pour les clubs indépendants (16,53 %) tandis que là également la fréquentation des clubs des partis politiques est faible (3,57 %).

Par contre à **Tillabery**, même si la Samaria reste majoritaire (39,53 %), les clubs de partis politiques occupent une place de choix avec environ le tiers (28,41 %) des adhérents à une organisation devant les clubs indépendants qui ne reçoivent que le cinquième (20,58 %) des adhérents.

- A **Niamey** enfin où les clubs des partis politiques sont majoritaires avec 38,66 % des jeunes adhérents à une organisation, suivis de près par les clubs indépendants (35,28 % des adhérents) tandis que la Samaria n'est que troisième (15,03 % des adhérents à une organisation).

NB : les pourcentages se rapportent aux jeunes appartenant à une organisation des jeunes et non à l'effectif total des jeunes âgés de 15 à 25 ans appartenant à l'ensemble (département ou milieu de résidence) considéré.

5) Influence des facteurs sociaux

Participation aux organisations des jeunes selon le sexe

Les jeunes garçons sont deux fois plus nombreux à participer à la vie associative que les jeunes filles. En effet, 32,55 % des garçons appartiennent à une organisation de jeunes contre 15,45 % des jeunes filles. La non participation des filles à ces activités peut être expliquée par plusieurs raisons. D'une part, les filles se marient généralement plus tôt que les jeunes garçons or la femme mariée en dehors de l'interdiction qui lui est généralement imposée par la société et son mari de sortir de sa maison, est

certainement beaucoup moins disponible car se sont les femmes qui s'occupent des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. De plus, même les jeunes filles n'ont pas toujours la liberté de sortir et de fréquenter le milieu extérieur. Ainsi, si la proportion des jeunes garçons appartenant à une organisation de jeunes croît avec l'âge, on remarque au contraire que chez les filles c'est l'inverse, c'est-à-dire que la proportion des filles appartenant à une organisation de jeunes baisse selon l'âge des jeunes filles. Ce qui signifie que plus elles grandissent moins elles participent à la vie associative contrairement aux garçons.

E) Jeunesse et économie

Dans cette partie, la participation des jeunes à la vie économique sera analysée, il sera question de l'état de la participation des jeunes dans les activités économiques au niveau national et au niveau départemental.

1) Répartition des jeunes selon la situation de l'activité

Tableau 13 : Répartition des jeunes selon la situation dans l'activité

N°	Situation de l'Activité	Pourcentage
1	Occupé	31,87
2	Inoccupés	9,73
3	Cherche 1 ^{er} emploi	5,12
4	Chômeur	0,92
5	Elève et Etudiant	8,87
6	Femme au foyer	37,75
	autres	5,38
- 1	Sans réponse	0,35
TOTAL		100

L'examen de la structure détaillée de la population jeune du Niger selon la situation de l'activité à travers le Tableau 13 ci – dessus fait ressortir une prédominance des femmes au foyer puis celle des jeunes occupés par une activité quelconque.

Ces deux catégories de jeunes occupent respectivement 38 % et 32 % de la population totale des jeunes. Les jeunes sans activité à la recherche d'un premier emploi représentent 5 %. Les jeunes ayant perdu leur emploi et à la recherche d'un autre (chômeurs) représentent 1 %. Ainsi 6 % des jeunes

nigériens sont sans activité et à la recherche d'un emploi. Les inoccupés ne cherchant pas d'emploi (inactifs) représentent

10 % de la population jeune.

Globalement, le pourcentage de jeunes sans aucune activité (inactif à la recherche d'un emploi) est de 16 %. Les élèves et étudiants quant à eux représentent 9 % des jeunes.

Pratiquement, 57 % des jeunes nigériens peuvent être considérés comme inactifs. Il s'agit des femmes au foyer, les inoccupés ne cherchant pas un emploi et les élèves et étudiants. Cependant, une bonne partie des femmes au foyer exerce des activités économiquement productives surtout en milieu rural. Par contre, parmi les occupés une proportion est sous-employée, notamment les actifs agricoles en milieu rural.

2) Répartition des jeunes selon le milieu de résidence et la situation dans l'activité

Tableau 14 : Répartition des jeunes selon le milieu de résidence et la situation dans l'activité

Milieu Résidence	Situation dans l'Activité								
	1 Occupé	2 Inoccupé	3 Cher 1 ^{er} emploi	4 Chômeur	5 Elève Etudiant	6 Femme au foyer	9 Autres	-1 Sans réponse	TOTAL
1 Urbain F	22,24	8,79	9,52	1,34	31,32	23,25	2,86	0,68	100
H	14,19	18,49	38,06	29,86	72,27	12,61	10,87	19,91	20,47
2 Rural F	34,35	9,98	3,99	6,42	3,09	41,48	6,03	0,26	100
Sédentaire H	85,71	81,51	61,94	0,81	27,73	87,39	89,13	60,09	79,53
TOTAL	31,87 100	9,73 100	5,12 100	0,92 100	8,87 100	37,75 100	5,38 100	0,35 100	100 100

Le tableau 14 fait ressortir une grande disparité entre les deux milieux de résidence. En effet, on remarque que, dans toutes les situations d'activité dans lesquelles peuvent se trouver les jeunes, c'est le milieu rural qui occupe les plus forts pourcentages à l'exception des étudiants où le milieu urbain domine avec 72 % des jeunes allant à l'école contre seulement 28 % pour les campagnes. Ainsi 86 % des occupés, 82 % des inoccupés, 62 % des chercheurs d'un premier emploi et 89 % des femmes au foyer sont dans le milieu rural. Ce qui s'explique par le pourcentage élevé de la population rurale.

Si l'on s'intéresse à chaque milieu de résidence, on constate qu'en milieu rural 41 % des jeunes sont des femmes au foyer, 34 % sont occupés, 17 % sont en situation d'activité (les inoccupés ne cherchant pas d'emploi 8,8 %, les jeunes cherchant un premier emploi 4 %, les chômeurs 0,8 %, les élèves et étudiants 3,1 %).

3) Situation de l'activité des jeunes par département

Tableau 15 : Répartition des jeunes selon le département de résidence et la situation dans l'emploi

Milieu Résidence	Situation dans l'Activité								TOTAL
	1 Occupé	2 Inoccupé	3 Cher 1 ^{er} emploi	4 Chômeur	5 Elève Etudiant	6 Femme au foyer	9 Autres	-1 Sans réponse	
1 Agadez H	24,33	8,19	21,74	1,55	16,75	25,67	1,78		100
F	1,12	1,23	6,22	2,46	2,77	1,00	0,49	---	1,47
2 Diffa H	34,36	4,69	4,15	0,50	4,69	50,48	0,79		100
F	2,70	1,20	2,01	1,34	1,31	3,32	0,36	---	2,48
3 Dosso H	26,18	13,95	1,54	0,71	7,29	45,26	4,23	0,84	100
F	10,32	18,00	3,79	9,66	10,32	15,05	9,86	30,43	12,56
4 Maradi H	48,17	5,78	4,17	0,31	4,68	33,70	3,19		100
F	29,10	11,44	15,67	6,59	10,15	17,19	11,39	---	19,25
5 Tillabery H	9,63	14,99	8,37	2,40	6,59	46,59	11,43		100
F	5,78	29,47	31,24	49,81	14,20	23,61	40,61	---	19,13
6 Tahoua H	23,54	13,10	6,47	0,20	5,05	43,06	8,58		100
F	12,16	22,16	20,79	3,58	9,36	18,77	26,22	---	19,46
7 Zinder H	53,67	4,04	2,78	0,61	6,09	30,02	2,11	13,80	100
F	34,29	8,46	11,04	13,59	13,98	16,20	7,99	0,68	20,36
8 Niamey H	17,43	9,45	5,71	1,44	40,57	22,16	2,00	1,24	100
F	4,54	8,05	9,24	12,97	37,91	4,87	3,08	29,68	8,29
TOTAL	31,87	9,73	5,12	0,92	8,87	37,75	53	0,35	100
	100	100	100	100	100	100	7,36	100	100
							5,38		

Si l'on porte l'analyse de la situation de l'activité des jeunes au Niger par le département de résidence (conférer le tableau 15 ci – dessus), on note des différences non négligeables.

Cependant, la tendance générale déjà observée se poursuit : à savoir que, quelque soit le département considéré, les jeunes occupés, les femmes au foyer et dans une certaine mesure les élèves et étudiants sont les principaux groupes de jeunes qu'on rencontre au Niger.

De façon générale, on constate que les jeunes de Zinder et de Maradi sont plus occupés que les jeunes des autres départements avec des taux d'occupation respectifs de 34 % et 29 % occupent à eux seuls

63 % des jeunes occupés du Niger pour une population représentant 40 % du total. Ensuite nous avons Tahoua (12 %), Dosso (10 %).

S'agissant du chômage, il sévit principalement dans le département de Tillabery avec 50 % des jeunes chômeurs du Niger sur une population représentant 19 % de la population totale. Ensuite, viennent les départements de Zinder (14 %), communauté urbaine de Niamey (13 %), Dosso (10 %), Maradi (7 %), Tahoua (4 %), Diffa et Agadez (à peine 2 %).

Les jeunes inoccupés se retrouvent surtout à Tillabery (avec 29 % du total des inoccupés du Niger), à Tahoua (22 % et Dosso (18 %). Ces trois départements totalisent à eux seuls 70 % de cette catégorie de jeunes.

En ce qui concerne les jeunes à la recherche du premier emploi, on remarque que leur proportion est plus élevée dans les départements de Tillabery (avec 31 % du total) de Tahoua (21 %), Maradi (16 % et Zinder (10 %) ; soit un total de 78 %.

Les jeunes élèves et étudiants se retrouvent principalement à Niamey 38 % contre seulement 14 % à Tillabery et Zinder, 10 % à Maradi et Dosso, 9 % à Tahoua.

Les départements de Diffa et d'Agadez, compte tenu de la faiblesse de leur population par rapport aux autres départements, ont des taux très bas dans toutes les situations d'activité.

4) Les jeunes selon le sexe et la situation d'activité

Tableau 16 : Répartition des jeunes selon le sexe et la situation de l'activité

Sexe	Situation dans l'activité							TOTAL
	1 occupé	2 inoccupé	3 cher 1 ^{er} emploi	4 chômeur	5 Elève Étudiant	6 Femme au foyer	9 Autres	
1 Masculin	48,61	11,79	11,00	2,24	14,92		10,71	100
	60,50	48,07	85,16	96,73	66,72		78,88	39,67
2 Féminin	20,86	8,38	1,26	0,05	4,89	62,40	1,88	100
	39,50	51,93	14,84	3,27	33,28	100,00	21,12	60,33
TOTAL	31,87	9,98	5,12	0,92	8,87	37,75	5,38	100
	100	100	100	100	100	100	100	100

La répartition des jeunes selon le type d'activités et le sexe (voir Tableau 16 ci-dessus) fait ressortir une grande disparité entre les jeunes femmes et les garçons. En effet, on remarque que 60,50 % des occupés sont des hommes contre 39,5 % des femmes, bien que la population jeune soit composée de

Tableau 18 : Répartition des jeunes femmes selon le milieu de Résidence et la situation dans l'activité

Milieu Résidence	Situation dans l'activité							TOTAL
	1 Occupé	2 Inoccupé	3 Cher 1 ^{er} Emploi	4 Chômeur	5 Elève Etudiant	6 Femme au Foyer	9 Autres	
1 Urbain H	13,15	9,28	4,19	0,28	26,37	44,28	1,99	100
F	11,09	19,49	58,46	100	94,80	12,49	18,60	17,60
2 Rural H	22,51	8,19	0,64		0,31	66,27	1,86	100
Sédentaire F	88,91	80,51	41,54		5,20	87,51	81,40	82,40
TOTAL	20,86 100	8,38 100	1,26 100	0,05 100	4,89 100	64,40 100	1,88 100	100 100

On constate que 89 % des filles et 84 % de garçons occupés vivent dans les campagnes tandis que seulement 11 % de filles occupées et 16 % des garçons résident dans les centres urbains. L'inoccupation frappe les jeunes ruraux plus que leurs camarades urbains : 85 % des femmes inoccupées et 83 % des garçons inoccupés sont en zone rurale. Quant au chômage on observe que les filles en chômage sont en ville. Cependant, plus de la majorité des garçons qui ont travaillé et qui ont perdu leur emploi sont en zone rurale (73 % en milieu rural contre 27 % en milieu urbain). Cette remarque précédente est aussi valable pour les personnes à la recherche d'un 1^{er} emploi : les garçons dans cette catégorie sont plus nombreux en campagne qu'en ville et pour les filles on observe le contraire. La seule activité où l'on a une nette prédominance du milieu urbain sur le milieu rural est « aller à l'école ». En effet 95 % des filles allant à l'école sont en ville (pour 5 % des filles en milieu rural) et 61 % des garçons élèves ou étudiants résident en ville contre 39 % de cette même catégorie résidente en campagne.

S'agissant des jeunes déclarés « femmes au foyers » on voit une nette domination des filles rurales (88 % sur leurs camarades urbaines 12 %) contre 57% des garçons classés dans cette catégorie vivant en ville contre 47% vivant en campagne.

Pour résumer cette dernière partie l'étude montre que le taux des jeunes garçons occupés, cherchant un 1^{er} emploi, chômeurs ou allant à l'école est plus élevé que celui des filles. Comme types d'activités où les jeunes filles dominent les garçons, on a seulement l'inoccupation et les travaux domestiques.

Aussi remarque t-on que les taux d'occupation et d'inoccupation sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain et que le chômage féminin est exclusivement urbain et le chômage chez les jeunes de sexe masculin touche plus les campagnes que les villes. En revanche, que ça soit chez les filles ou chez les garçons, les centres urbains dominent les campagnes en ce qui concerne la fréquentation scolaire. Enfin, de façon globale, on voit que la jeunesse Nigérienne est relativement occupée et que l'inactivité est sensiblement faible.

C) Traitement des données

Le Traitement des données recueillies s'est déroulé du 22 au 30 septembre 2005. Ce travail a été fait dans les trois cantons du département de Loga. Pour mener à bien notre étude et obtenir le maximum d'informations nécessaires, auprès de nos enquêtés, nous avons élaboré un questionnaire.

Nous voulons identifier les préoccupations des jeunes, pour cela le questionnaire a été élaboré à partir de la variable recherche des besoins et aspirations des jeunes. Notre questionnaire est constitué uniquement de questions ouvertes. Ces questions ont été élaborées à partir des items suivants :

- Besoins et aspirations des jeunes dans le domaine du loisir ;
- Besoins et aspirations des jeunes dans le domaine des activités d'insertion au niveau de la MJC ;

Stratégies à mettre en œuvre

Pour rendre plus facile la présentation et l'analyse des résultats, nous avons regroupé les réponses par question selon le nombre de répondants. Pour faciliter l'analyse nous avons dégagé le contenu des différents messages.

1) Dans le domaine du loisir

- A la question, que veulent les jeunes ? Les points de vue ci – après ont été obtenus à la synthèse des réponses :

- La réhabilitation de la MJC ;
- La dotation de la MJC en matériel de sonorisation ;
- L'ouverture d'une salle multimédia à la MJC ;

- A la question qu'est ce qu'il est possible d'y faire ?

Les associations ont répondu par :

- Accompagner et encadrer les organisations de jeunes (**Fadas**) dans la création de troupes artistiques et culturelles,
- Organiser des soirées culturelles et récréatives à la MJC ;
- Organiser des échanges inter jeunes sur le plan culturel et sportif,
- Aménager des terrains de sport,

- Doter les équipes sportives en matériel de sport.
- Combien cela reviendrait-il annuellement en termes de projection financière ?

Le montant tourne autour de **5 à 10 millions** pour la majorité des associations ;

- Quels résultats pourraient –on attendre ?
 - a) En termes de développement collectif, réponses des associations :
 - Retombés économiques pour la collectivité ;
 - Cohésion au sein de la population jeune.
 - b) En termes de développement individuel :
 - Plein épanouissement des jeunes ;
 - Lutte contre le chômage.
 - En termes d'amélioration de la qualité et du niveau de vie :
 - Lutte contre la pauvreté, l'oisiveté des jeunes ;
 - Permet d'insérer les jeunes en les associant aux différentes activités.

2) Dans le domaine des activités d'insertion des jeunes au niveau de la MJC

Les résultats ci – dessous ont été enregistrés par rapport aux questions posées

- Que veulent les jeunes ?
 - La création d'ateliers de menuiserie, maçonnerie couture, mécanique, soudure, électrique, teinture, hôtellerie ;
 - L'aménagement d'une salle de théâtre, danse ;
 - Qu'est ce qu'il est possible d'y faire ?
 - Former les jeunes ;
 - Les activités génératrices de revenus (**AGR**).
 - Coût de l'opération en terme de projection financière annuelle ?

Montant selon les associations : **10 à 20 millions**

- Quels résultats pourraient –on attendre ?
 - a) En termes de développement collectif :
 - Lutter contre la pauvreté, le chômage,
 - La réduction de la pauvreté,
 - La création d'emplois,
 - b) En termes de développement individuel :
 - Lutte contre la pauvreté,
 - Chance de réussite pour le jeune,

- Obtention d'une jeunesse formée et qualifiée,
 - Epanouissement du jeune,
 - Résolution du problème du jeune,
 - Obtention d'une main d'œuvre.
- c) En termes d'amélioration de la qualité et du niveau de vie :
- La réduction de la pauvreté,
 - Des retombés économiques pour le jeune,
 - Un avenir assuré pour le jeune.

CHAPITRE IV

Recommandations

- A – Dans le domaine des loisirs (sportif, artistique et culture)**
- B – Dans le domaine de l’insertion socio-économique**
- C – Dans le domaine de la vie associative**

IV RECOMMANDATIONS

A) Dans le domaine des loisirs (sportif, artistique et culturel)

L'enquête a montré qu'au plan national, la jeunesse a un très grand besoin de loisirs tant sur le plan sportif, artistique que culturel.

Il convient dès lors d'asseoir des stratégies pour améliorer l'existant. Ces stratégies doivent partir de la société civile d'abord, de l'Etat ensuite du partenariat bilatéral ou multilatéral

S'agissant de la société civile

- En tant que force vive de la nation, une mobilisation totale ;
- L'appropriation des activités de loisirs ;
- Une pratique sans cesse des activités à caractère sportive, artistique, culturelle et autres ;
- Promouvoir les activités sportives, artistiques et culturelles traditionnelles ;
- Favoriser les échanges locaux et régionaux ;
- Organiser des manifestations à la MJC (soirées, concours etc.).

S'agissant de l'Etat

- Vu que la MJC de Loga sert de cadre de référence pour l'ensemble des jeunes du département ;
- Vu l'état de vétusté des gradins, du mur de clôture ;
- Vu le manque de matériel de sonorisation et d'équipements de travail (tables, chaises, bancs, groupe électrogène etc.....) ;
- Vu le manque d'infrastructures sportifs et de matériels de sport ;
- Vu la timidité des activités de loisirs sur tous les plans, il est recommandé à l'Etat :
 - La dotation de la MJC en matériel de sonorisation et d'accueil ;
 - La mise en place d'un programme d'intégration culturelle et sportif autour de la Maison des Jeunes et de la culture comme espace de promotion et de valorisation de la culture et du sport à travers des activités d'animation, organisés par les jeunes regroupés en associations, en clubs littéraires et ou sportifs ;
 - La formation des animateurs sportifs de proximité ainsi que des animateurs bénévoles des troupes artistiques et culturelles ;
 - Le renforcement des capacités du personnel de la maison des jeunes et de la culture ;
 - La réhabilitation de la maison des jeunes et de la culture ;
 - L'aménagement des espaces de jeux ;
 - L'installation d'infrastructures sportifs (terrains de Foot-Ball, volley ball, basket, arène etc....) ;
 - La réhabilitation et l'équipement des foyers de jeunes (ex maisons de Samaria) ;

- La mise en place d'une politique en matière de loisirs.

S'agissant du partenariat bilatéral et multilatéral

- Epauler l'Etat à travers l'installation des infrastructures sportives et culturelles ;
- La sponsoring des manifestations culturelles et sportives ;
- La formation des jeunes en tant que structures spécialisées ;
- Aider les jeunes à mieux se structurer et à mieux assurer le montage des micros projets ;
- Le renforcement de la sensibilisation des jeunes.

B) Dans le domaine de l'insertion socio-économique

Dans le cadre de cette étude nous avons considéré la maison des jeunes comme structure d'insertion des jeunes. Il nous paraît donc important d'évoquer d'abord la mission dévolue aux Maisons des jeunes en matière d'insertion et leur public avant d'envisager les recommandations.

Selon un document de la CONFEJES¹¹, les missions des Maisons des jeunes en matière d'insertion des jeunes et du public qui fréquente les Maisons des jeunes sont les suivantes :

1) Leur mission : l'insertion des jeunes

- Selon les pays, leur taille et leur mode d'organisation on peut faire face à des centres à vocation départementale, des équipements de proximité, voire des lieux éclatés, fréquentés par les jeunes. Leur mode de gestion est également variable. (Structure associative) – comité de gestion....) ;

- Dans la perspective où on se situe **leur mission est unique** : ce sont des lieux où des jeunes, en difficulté ou non, peuvent recevoir une aide et un appui pour entreprendre une démarche dynamique **d'insertion**.

- Le sens de leur démarche doit être double :
 - Accepter les démarches proposées par les jeunes ou les initiatives d'associations conduites en leur faveur pour les aider à s'organiser avec efficacité ;
 - Conduire des démarches volontaires pour aller chercher les plus hésitants, voire les plus « perdus », repérer leurs besoins et mettre en œuvre les réponses les plus appropriées.

2) Leur public

On considère qu'elles accueillent trois (3) types de jeunes :

- Ceux qui recherchent un emploi (insertion professionnelle),
- Ceux qui veulent s'affirmer par la pratique d'une activité (insertion sociale),

¹¹ Source : Réhabilitation et dynamisation des Maisons des jeunes. Document CONFEJES / C.R / X X VI – 02. 1995

- Ceux qui poursuivent simultanément ce double recherche.

Les critères d'âges ne sont pas ici déterminants.

Ces jeunes peuvent présenter **des situations très diverses** : jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, sans emploi, jeunes leaders de regroupements spontanés ou de mouvements associatifs, jeunes en situation de rupture.....

Recommandations en matière d'insertion socio-économique

A l'heure où l'insertion sociale et économique des jeunes constitue une priorité et une urgence il est nécessaire de trouver les voies et moyens permettant de résoudre le problème de chômage et de sous emploi des jeunes. La société civile, l'Etat ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux doivent chacun en ce qui le concerne apporter « **son grain de sel** » en vue d'assurer un meilleur avenir à notre jeunesse.

S'agissant de la société civile

- En tant que structure d'éducation, de mobilisation de la jeunesse les associations doivent s'orienter, s'organiser, fonctionner, avoir une attention particulière de l'Etat qui fera que les associations joueront pleinement leurs rôles d'éducation ;
- Former les jeunes à la vie associative ;
- Sensibiliser les jeunes sur l'importance de se regrouper en association ;
- Inciter les jeunes à préparer des projets (entrepreneuriat jeunesse) bancables ;
- Proposer des jeunes candidats à la formation en entrepreneuriat jeunesse.

S'agissant de l'Etat

L'Etat doit :

- 1) Repenser d'abord la formation des directeurs et / ou animateurs des MJC, les responsables des foyers féminins (stages, recyclage) ;
- 2) Appliquer un programme National d'auto promotion socio-économique des jeunes, incluant un volet de formation et de financement de micro- entreprises collectives, de jeunes dans les secteurs formels et informel et un volet de stages de formation à l'intention des jeunes professionnels sans expérience de travail ;
- 3) Encourager les jeunes à la création d'associations : La pratique associative permet en effet l'acquisition de comportements sociaux nécessaires à une bonne insertion professionnelle ;
- 4) L'octroi de crédits aux jeunes (AGR) ;
- 5) Vu que la MJC de Loga dispose en son sein d'un vaste terrain vague inexploité, il y'a lieu

d'envisager la construction de plusieurs ateliers de formation des jeunes en couture , menuiserie, plomberie, soudure, électricité, teinture, restauration, dépanneur radio, télévision , prise de vue (photo, caméra), dessin, peinture, aviculture, réparateur moto, groupe électrogène l'ouverture d'une salle informatique, d'une salle polyvalente (danse, théâtre) ;

6) La formation des jeunes filles dans la fabrication et la commercialisation des produits locaux (encens, savons, huile et tourteaux d'arachides, autres) ;

7) L'ouverture d'un centre d'information et d'orientation des jeunes ;

8) L'élaboration de dossiers de projets par les cadres de la MJC aussi bien dans le secteur de l'insertion socio-économique des jeunes que dans celui des loisirs ;

9) Le jumelage de la ville de Loga avec une ville d'Europe ;

10) Le désenclavement du département de Loga.

S'agissant du partenariat bilatéral et multilatéral

Les partenaires au développement doivent :

1) Epauler l'Etat dans sa politique d'insertion socio-économique des jeunes ;

2) Appuyer les jeunes dans le domaine des **AGR** (activités génératrices de revenus) ;

3) Accorder des subventions aux jeunes ayant ficelé des projets acceptables non financés (soumis au redoublement par la commission de sélection de dossiers **FIJ CONFESJES**).

C) Dans le domaine de la vie associative

Il nous semble que la vie associative est un secteur extraordinaire de progrès social et de solidarité. Il nous semble également qu'à ce titre, elle mérite un meilleur soutien et une plus grande reconnaissance.

Recommandations en direction de l'Etat et des partenaires bilatéraux et multilatéraux

S'agissant de l'Etat

1) Une sensibilisation des jeunes à adhérer aux associations de jeunesse (culturelles, sportives) ;

2) Une mobilisation des jeunes à participer aux activités culturelles, sportives et aux loisirs en tant que besoins fondamentaux assurant leur épanouissement ;

3) Le renforcement des capacités des associations ;

4) La prise en compte des activités des associations.

S'agissant du partenariat bilatéral et multilatéral

1) Appuyer les projets et programmes élaborés par les associations et favoriser la collaboration entre partenaires afin d'assurer aux jeunes, une formation qualifiante ;

2) Doter les associations de jeunesse en équipements de sport et de loisirs.

CONCLUSION

Le phénomène de manque d'emploi et de loisirs des jeunes du département de Loga est une réalité vivante. Pour connaître leurs besoins et préoccupations en terme de loisirs et d'emploi, nous avons entrepris notre étude sur « l'avenir des jeunes de Loga en ce début Du 21^{ème} siècle : que peut-on attendre de la Maison des Jeunes et de la Culture ?

Le but de cette étude est de connaître les besoins, préoccupations et aspirations de ces jeunes en vue de faire des recommandations qui permettront de garantir un avenir radieux et prospère pour ces jeunes.

Cette étude nous a conduit à une recherche documentaire sur une synthèse des besoins et préoccupations des jeunes du département de Loga dans un premier temps et ensuite sur les résultats de l'enquête sur les besoins et aspirations des jeunes au niveau national, tenue en 1994.

Pour la collecte des données, nous avons élaboré un questionnaire destiné aux responsables d'associations de jeunesse. Les résultats enregistrés à partir des données recueillies révèlent que les principales préoccupations et besoins des jeunes en matière de loisirs et d'emploi résident respectivement au niveau du manque d'équipements de loisirs (terrains, aires de jeux, matériel de sonorisation etc.) et de l'absence de centres de formation et d'apprentissage en ce qui concerne l'insertion socio-économique. Des propositions ont été faites par ces jeunes, elles sont certes justes mais à l'analyse, elles ne peuvent pas à court terme résoudre leurs problèmes. Il s'agit, par exemple, de la création des centres de formation professionnelle qui non seulement demanderont un investissement assez coûteux mais en plus ne peuvent être réalisables qu'à long terme. Comme palliatifs à ces problèmes et dans le court terme, des recommandations ont été faites pour notre part aussi bien dans le secteur des loisirs que dans celui de l'insertion socio-économique. En ce qui concerne les loisirs il s'agit de doter dans un premier temps la Maison des Jeunes et de la Culture en équipement et matériel d'animation, aménager des espaces de jeux (terrains de sport) mettre du matériel sportif à la disposition des équipes.

Dans un second temps, démarrer les travaux de réhabilitation de la Maison des jeunes et de la culture.

Dans le domaine de l'insertion socio-économique des jeunes, assurer la formation et l'appui des jeunes en entrepreneuriat, organiser les jeunes en association.

Bibliographie

Documents, études et rapports

- 1 – FNUAP (1996) : Enquête sur les besoins et aspirations des jeunes au Niger. **NER /91/PO1**
- 2 – Ministère de la jeunesse, des sports et de la culture, Inspection de la formation et du contrôle pédagogique, Réflexion sur la problématique de l'Animation au Niger, Juin 1989
- 3 – Arrondissement de Loga , service du plan, Loga Arrondissement particulier , Mars 1997
- 4 – Ministère de la jeunesse, des sports et de la solidarité Nationale, programme d'Actions en Matière de Jeunesse (P.A), 1997-2000
- 5 – CONFEJES, Réhabilitation et Dynamisation des Maisons des jeunes, Document CONFEJES /C.R /XXVI –02.1 1995
- 6 – AED UNFPA/NIGER, Synthèse des besoins et préoccupations des jeunes de Loga, Sokorbé, Moussadéye et Falwat, Initiatives Jeunes, 2002
- 7 – Cabinet du premier Ministre, Secrétariat permanent du **DSRP**, Programme Nationale d'Insertion Socio-Economique Des Jeunes (P.I.J), Mai 2003
- 8 – IEBI / Loga, Rapports d'activités 2001-2005
- 9 – DALPHA / Loga, Rapports d'activités 2001-2005
- 10 – IEBII / Loga, Rapports d'activités 2001-2005
- 11 - Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2001
- 12 – OUMAROU (Halidou), problème d'Emploi des jeunes à Niamey (Niger) : l'exemple des jeunes déscolarisés, Mémoire de fin de cycle pour l'obtention du diplôme d'Etat de conseiller d'Education Permanente. **INJS Abidjan, 1994.**

ANNEXES

REPUBLIQUE DU NIGER

Département de Loga

Données socio – démographiques

Le département de Loga

1) Situation géographique

2) Situation historique

3) Population (1. Hommes -----
(2. Femmes -----
(3. Enfants -----
(4. Jeunes -----

4) Bilan des actions menées par l'Etat au cours des 10 ou 5 dernières années concernant la Jeunesse :

- Sur le plan de l'éducation (nombre d'écoles, nombre d'enfants scolarisés, nombre de Jeunes scolarisés)

- Sur le plan des équipements socio-éducatifs (stades, terrains de sports, Maisons de Jeunes, Foyers de jeunes)

- Sur le plan de l'emploi des jeunes

REPUBLIQUE DU SENEGAL
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR
DE L'EDUCATION POPULAIRE, DE LA
JEUNESSE ET DES SPORT (INSEPS)
DAKAR

Questionnaire d'enquête sur les besoins et aspirations des jeunes
de la Commune de Loga

I – Dans le domaine du Loisir

- Que veulent les jeunes ?

- Qu'est- ce qu'il est possible d'y faire ?

- Combien cela reviendrait – il annuellement en termes de projection financières ?

- Quels résultats pourraient-on attendre ?

- ❖ En termes de développement collectif

- ❖ En termes de développement individuel

- ❖ En termes d'amélioration de la qualité et du niveau de vie

II – Quelle stratégie mettre en œuvre ?

- Au plan de l'Etat d'une manière générale

- Au plan du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie

- Au plan des populations (associations des jeunes)

- Au plan des ONG et Projets

III – Dans le domaine des activités d'insertion des jeunes au niveau de la MJC

- Que veulent les jeunes ?

- Qu'est ce qu'il est possible d'y faire ?

- Combien cela reviendrait-il annuellement en termes de projection financière ?

- Quels résultats pourraient-on attendre ?

- ❖ En termes de développement collectif

- ❖ En termes de développement individuel

- ❖ En termes d'amélioration de la qualité et du niveau de vie

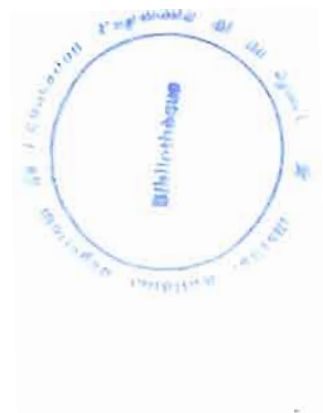
IV – Quelle stratégie mettre en œuvre ?

- Au plan de l'Etat d'une manière générale

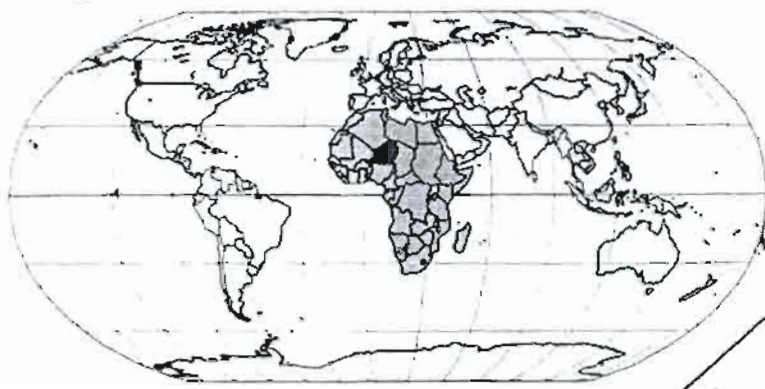
- Au plan du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Jeux de la Francophonie

- Au plan des populations (associations des jeunes)

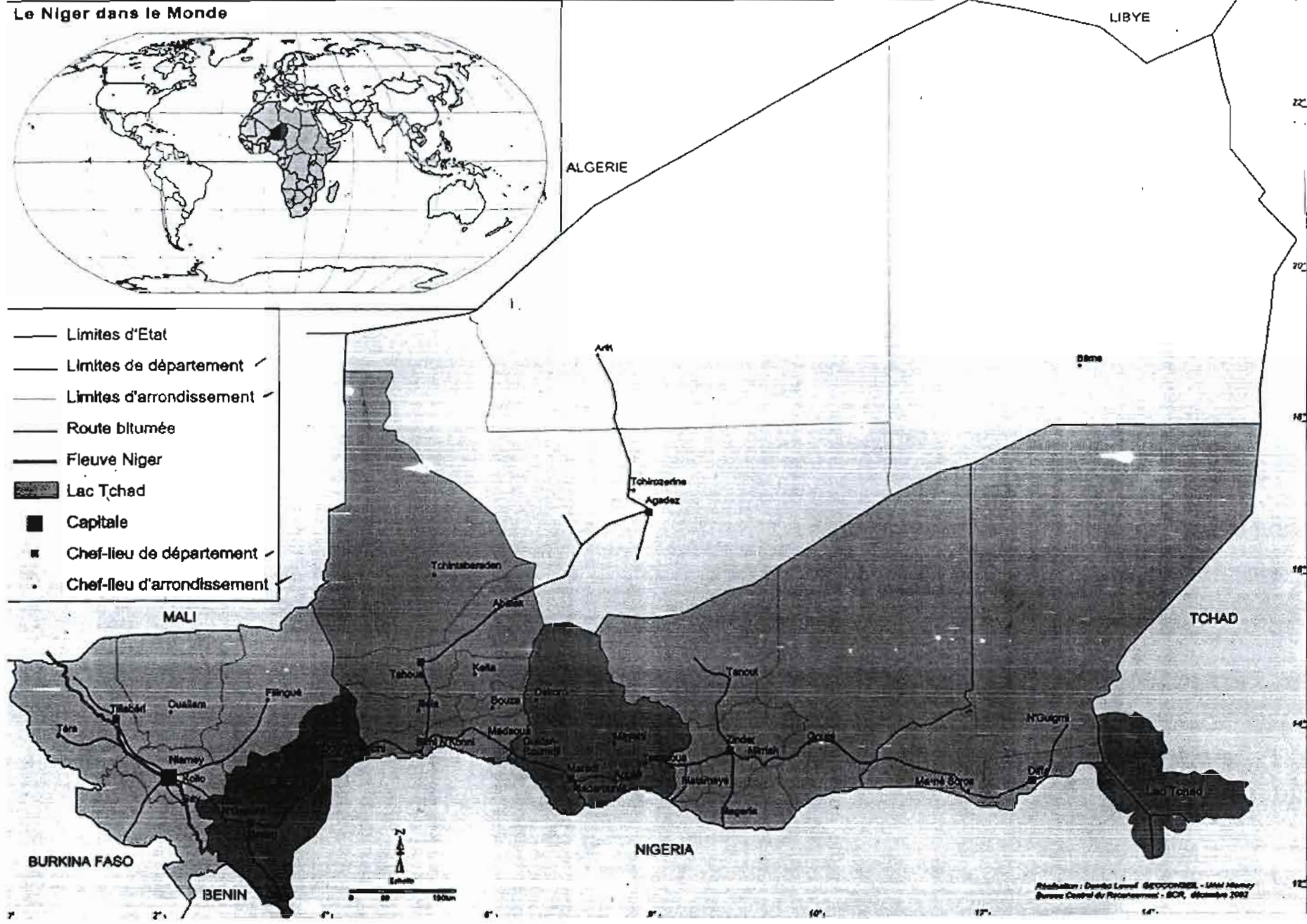
- Au plan des ONG et Projets



Le Niger dans le Monde



- Limites d'Etat
- Limites de département
- Limites d'arrondissement
- Route bitumée
- Fleuve Niger
- Lac Tchad
- Capitale
- Chef-lieu de département
- Chef-lieu d'arrondissement



Publication : Douala Lemaire GÉOCONOMES - 1994 Niamey
Bureau Central de Recensement - BCR, décembre 2002

Département de LOGA

limite de canton
Route latéritique
chef-lieu de canton

